



ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE

DE

LA CORRÈZE

11 gravures et une carte

HACHETTE ET CIE





GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT

DE LA

CORRÈZE

AVEC UNE CARTE COLORIÉE ET 11 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

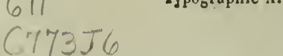
1880

TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

LISTE DES GRAVURES

La deuxième édition de cette géographie a été corrigée et completée par MM. Philibert Lalande, Rupin et plusieurs autres membres de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.



Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

DÉPARTEMENT

DE LA

CORRÈZE

I

Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département de la Corrèze doit son *nom* à une rivière qui n'est point la plus grande de son territoire, mais qui en arrose la partie centrale, et qui en baigne les deux principales villes, Tulle et Brive.

Il a été *formé*, en 1790, de la plus grande partie du *bas Limousin*, portion du **Limousin**, l'une des provinces qui constituaient alors la France.

La Corrèze est *située* dans une région intermédiaire entre le centre, l'ouest et le midi de la France : d'une part, un département seulement, la Creuse, la sépare du Cher, qui occupe le centre de la France; d'autre part, deux départements, la Dordogne et la Gironde, la séparent de l'Océan Atlantique; enfin, il suffit de traverser trois départements, le Lot (ou le Cantal), l'Aveyron et l'Hérault pour aller de la Corrèze aux bords de la Méditerranée. Son chef-lieu, Tulle, est à 597 kilomètres au S.-S.-O. de Paris par le chemin de fer, à 400 seulement à vol d'oiseau. Le département de la Corrèze est tra-

versé, dans sa partie orientale, vers Ussel, par le degré 0 du méridien de Paris, et dans sa partie méridionale par le quarante-cinquième degré de latitude : il est donc exactement situé dans la zone essentiellement tempérée du Globe, c'est-à-dire à égale distance du Pôle et de l'Équateur, séparés l'un de l'autre, comme on le sait, par 90 degrés ou par un quart de cercle.

La Corrèze est *bornée :* au nord, par les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne; à l'est, par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au sud, par celui du Lot; à l'ouest, par celui de la Dordogne. Le plus souvent ses limites sont conventionnelles ; toutefois il a aussi des frontières naturelles : ainsi, à l'est, le cours profondément encaissé du Chavanon et celui de la Dordogne, le séparent du Puy-de-Dôme, puis du Cantal, sur 45 kilomètres, les petites sinuosités de ces deux rivières non comprises. Au sud-est, c'est la Dordogne, qui coule dans des gorges plus larges que celles du Chavanon, mais plus profondes encore et plus pittoresques, et sert encore de limite avec le département du Cantal sur une longueur de 40 kilomètres environ ; au sud, ce sont les défilés où serpente la Cère, défilés compris entre le territoire de la Corrèze au nord, et le territoire du Lot au sud. A l'ouest et au nord, quelques lits de rivières, quelques cours de ruisseaux forment aussi çà et là une frontière naturelle au département de la Corrèze, généralement sur de courts trajets.

La *superficie* de la Corrèze est de 586,609 hectares. Sous ce rapport, c'est le 50e département de la France : en d'autres termes, 49 seulement ont plus d'étendue. Sa plus grande *longueur*, prise du nord-est au sud-ouest, entre l'endroit où le Chavanon commence à toucher le département et celui où la Vézère cesse tout à fait de lui appartenir, dépasse 120 kilomètres. Sa *largeur* varie entre 30 kilomètres (un peu à l'est d'Ussel) et 90 kilomètres (de la frontière du département de la Creuse au cours de la Cère). Enfin, son *pourtour* a 380 kilomètres environ, en ne tenant pas compte des sinuosités secondaires.

II

Physionomie générale.

Le centre de la France est occupé par de hautes montagnes, dont les plus élevées se dressent dans l'ancienne province d'Auvergne : le Puy de Sancy, dans le département du Puy-de-Dôme, a 1,884 mètres d'altitude; le Plomb du Cantal, dans le département du Cantal, en a 1,858. Ces deux cimes, et beaucoup d'autres d'une altitude moindre, s'élèvent dans la vaste région naturelle qu'on a appelée le **Plateau Central**, région qui comprend en tout ou en partie un grand nombre de départements.

Le département de la Corrèze, qui touche précisément aux deux départements renfermant les plus hauts sommets du Plateau Central, au Puy-de-Dôme et au Cantal, fait aussi partie de ce Plateau, mais il est loin de posséder des cimes comparables au Puy de Sancy ou au Plomb du Cantal.

Une de ses montagnes, le **mont Audouze** ou **Odouze**, a longtemps passé pour le mont le plus haut de la Corrèze et du Limousin tout entier. On donnait 1,364 mètres à ce mamelon qui s'élève au-dessus du plateau de Millevaches, à la source de la Vienne, à droite de la route de Tulle à Aubusson. Mais le mont Audouze n'a que 954 mètres, et n'est pas le point culminant du département.

Cet honneur n'appartient même plus au **mont de Meymac** ou *Mas Chevalier*, qui se dresse au N. N. O. de Meymac, non loin de la source de la Vézère, à gauche de la route de Tulle à Aubusson. Haut de 978 mètres, le mont de Meymac dépasse le mont Audouze de 24 mètres ; mais il est lui-même inférieur de 6 mètres à son voisin le **mont Besson.**

Cette altitude de 984 mètres, — bien qu'elle soit environ quatorze fois plus grande que la hauteur du clocher de Tulle, monument le plus haut du département, — n'est guère que

le cinquième de l'élévation du Mont-Blanc (4,810 mètres), en Savoie : le Mont-Blanc est d'ailleurs la plus haute montagne, non-seulement de la France, mais encore de l'Europe, non compris le Caucase, qui a quelque chose comme 800 mètres de plus, mais qui est une chaîne asiatique autant qu'européenne.

Au nord du mont de Meymac s'étend le **Plateau de Millevaches**, haute plaine très-mamelonnée, peu féconde, très-froide en hiver à cause de son altitude généralement supérieure à 800 mètres. Son nom lui vient d'un village insignifiant situé sur la route de Tulle à Aubusson, au nord du mont de Meymac, au sud du mont Audouze, et non pas, comme on l'a dit, du nombre très-considérable de vaches qui broutent ses pâturages. Il donne naissance à trois grandes rivières, à la Vienne, à la Creuse, à la Vézère, et à des affluents de la Dordogne.

Au midi de la Vézère, au sud du bourg de Bugeat, au sud et à l'est de la ville de Treignac, les monts corréziens prennent le nom de **Monédières**. Les Monédières n'ont pas tout à fait la hauteur du mont de Meymac ou de l'Audouze, puisque leur plus haute cime n'atteint que 920 mètres, mais elles sont plus mouvementées que le plateau de Millevaches. Sans produire comme lui de grandes rivières, elles sont fort riches en sources, et elles envoient de nombreux ruisseaux à la Vézère et à la Corrèze. C'est au travers d'un de leurs contre-forts, à quelques kilomètres seulement à l'ouest de Bugeat, que le premier de ces cours d'eau forme la belle chute appelée Saut de la Virole.

Si du pied des Monédières on se dirige vers le sud-ouest, c'est-à-dire dans le sens général de la pente du pays, comme l'indique assez le cours des grandes rivières, on voit les hauteurs s'abaisser de plus en plus, et se transformer enfin en collines de 300 ou 400 mètres dans le voisinage des frontières de la Dordogne et du Lot. Dans le sud du département, sur les limites du Cantal, l'élévation du sol est plus forte, puisqu'elle atteint 600 et 700 mètres. Dans le nord, sur les fron-

tières de la Creuse, à l'est du plateau de Millevaches, un certain nombre de cimes varient entre 800 et 900 mètres, et par conséquent le cèdent de peu aux sommets les plus élevés du département.

Ces plateaux, ces montagnes n'ont rien de volcanique, mais à l'est du département, au-dessus de Bort et de la rive droite de la Dordogne, se dressent les fameuses *Orgues de Bort*, hautes colonnades phonolithiques, dont le sommet domine de 360 mètres le confluent de la Dordogne et de la Rue. Ces roches volcaniques sortirent jadis des flancs d'un volcan du Cantal : la Dordogne, en coulant sur le plateau qu'elles formaient, a fini par séparer du reste de la masse volcanique la magnifique rangée de colonnes des Orgues de Bort. Ces roches ont 780 mètres d'altitude, et de leur crête on contemple avec admiration un des plus beaux panoramas de la France centrale; derrière, et tout près, une cime non volcanique atteint 860 mètres.

Dans l'ensemble, le département de la Corrèze est donc un plateau accidenté par de petites montagnes, que presque toujours l'élévation de leur piédestal transforme, pour les regards, en simples collines. Ce plateau s'abaisse vers le sud-ouest et vers le sud : en qualité de haute plaine, il offre le plus souvent à la vue de longues et monotones campagnes, qui malheureusement sont généralement déboisées ou dont les forêts sont petites et de chétive venue. En vertu de leur altitude, ces plaines, très-froides en hiver, au moins dans le nord et le centre du département, se prêtent mieux aux pâturages qu'aux cultures, et celles-ci ne prospèrent pas toujours dans une terre froide de sa nature et insuffisamment réchauffée par le soleil. Ce pays, souvent très-fertile et très-beau, l'est surtout dans les vallées profondes qui sillonnent le plateau, et spécialement dans celles de la Dordogne, de la Vézère et de la Corrèze : étroites, rudes, infertiles autant que remarquablement pittoresques dans le nord et l'est du département, ces trois vallées sont larges, gracieuses, fécondes dans le sud et le sud-ouest, vers Argentat, Beaulieu, Brive et Larche.

III

Cours d'eau.

A l'exception de quelques communes du nord du département, dans les cantons de Sornac, de Bugeat et de Treignac, communes qui, au nombre de cinq ou six, dirigent leurs eaux vers la Loire, toute la Corrèze appartient au bassin de la Dordogne, l'un des deux grands cours d'eau qui forment le fleuve de Gironde. Aussi des 587,000 hectares en nombres ronds qui composent le département, le bassin de la Gironde, c'est-à-dire l'ensemble des terrains qui envoient leurs sources à ce fleuve, réclame-t-il pour sa part près de 560,000 hectares, ce qui ne laisse même pas 20,000 hectares au bassin de la Loire.

La **Gironde** est formée, à une vingtaine de kilomètres au-dessous de la grande ville de Bordeaux, par la réunion de la Garonne et de la Dordogne.

La **Garonne** est le plus long des deux cours d'eau, en même temps que celui dont le bassin est le plus vaste, et la masse d'eau la plus grande. Née en Espagne, dans les Pyrénées, près de la plus haute montagne de cette chaîne, la Maladetta ou Néthou (3,404 mètres), elle entre bientôt en France, et elle y baigne Toulouse, Agen et Bordeaux.

Quand elle rencontre la Dordogne au Bec-d'Ambez, son cours est de 575 kilomètres, son bassin de 5,600,000 hectares, tandis que la Dordogne n'a guère coulé que pendant 480 à 500 kilomètres, dans un bassin de 2,340,000 hectares. En apparence, les deux grandes rivières se valent, leur largeur étant à peu près la même (plus d'un kilomètre), et leurs eaux vaseuses ne permettant pas de reconnaître quelle est la plus profonde ; mais, en réalité, le volume d'eau que roule la Garonne est supérieur à celui que roule la Dordogne : en temps de très-grande crue, il passe par seconde plus de 12,000 mètres cubes, soit plus de 12 millions de litres dans la Garonne, et

seulement 5,000 à 6,000 dans la Dordogne ; en temps d'*étiage*, c'est-à-dire quand les eaux sont aussi basses que possible à la suite de longues sécheresses, l'une et l'autre rivière se valent à peu près, si même la Dordogne n'est pas un peu plus abondante que la Garonne : elles ne débitent alors que 40 mètres cubes par seconde environ. Quant au *module*, c'est-à-dire à la quantité moyenne déduite de tous les débits de l'année, il est plus fort pour la Garonne que pour la Dordogne, celle-ci ne fournissant guère que 500 mètres cubes d'eau par seconde, celle-là plus de 650.

La Gironde, qui continue à la fois la Garonne et la Dordogne, est un estuaire ou, si l'on veut, un golfe allongé, extrêmement vaseux ; sa longueur, du Bec-d'Ambez à l'Océan Atlantique, est de 75 kilomètres ; sa largeur, qui varie, est au maximum de 12 kilomètres. Cet estuaire, navigable pour les plus grands vaisseaux de guerre, au moins dans sa partie inférieure, s'ouvre sur la mer à Royan, ville de bains de mer très-fréquentée, à quelques kilomètres du phare célèbre qu'on appelle la Tour de Cordouan.

La **Dordogne** appartient, pour une partie de son cours, au département de la Corrèze, tandis que la Garonne passe fort loin du territoire corrézien. Elle prend sa source dans une montagne presque deux fois moins élevée que les Pyrénées, tout en étant la cime culminante de la France Centrale : cette montagne est le Puy de Sancy (1,884 mètres), dans le département du Puy-de-Dôme.

La Dordogne est encore un petit torrent, lorsque, quittant le département du Puy-de-Dôme, elle commence à toucher le territoire de la Corrèze, au confluent du Chavanon. Elle coule d'abord directement au sud, dans des gorges dont le fond renferme des mines de houille (bassin de Monestier-Port-Dieu) ; au-dessous de Bort, au pied des *Orgues*, elle rencontre la Rue, qui est peut-être plus considérable qu'elle, et qui, en tout cas, lui impose sa direction. Après avoir baigné la colline qui porte les ruines du château de Madic, elle s'enfonce dans des gorges qu'on classe parmi les plus remarquables de la France :

elles sont, en effet, très-profondes (jusqu'à 250 mètres), très-resserrées, creusées entre des roches escarpées, et la rivière elle-même y est très-pittoresque, tantôt très-étroite, lente et profonde, tantôt plus large, rapide et coulant dans un lit encombré de rochers. Ces défilés ayant trop peu de largeur pour laisser place à de larges prairies ou à des champs cultivés, on n'y trouve pas de villages et fort peu de hameaux.

Au-dessous d'Argentat et du confluent de l'importante Maronne, ces gorges se changent en une vallée étroite encore, mais cependant assez ample pour enfermer enfin des prairies et des cultures, et pour entretenir quelques villages. Puis la rivière entre dans le beau bassin de Beaulieu, agréable, fertile et peuplé ; mais à peine y a-t-elle pénétré qu'elle quitte le département de la Corrèze pour passer dans celui du Lot, dont elle traverse la partie septentrionale.

C'est par environ 550 mètres d'altitude que la Dordogne commence à longer le département de la Corrèze; c'est par un peu plus de 100 mètres qu'elle l'abandonne pour aller passer, à Floirac, sous un grand viaduc du chemin de fer de Paris à Toulouse, baigner la plaine de Souillac, puis pénétrer dans le département de la Dordogne, qu'elle traverse dans toute sa largeur. Au-dessous des beaux rapides du Grand-Toret, du Saut de la Gratusse et des Porcherons, elle baigne la ville de Bergerac; à Castillon, déjà entrée dans le département de la Gironde, elle commence à devenir sensible à la marée; à Libourne, c'est un fleuve très-large et très-vaseux; à Cubzac, elle a plus d'un demi-kilomètre de largeur, et plus d'un kilomètre à sa réunion avec la Garonne, à une petite distance au-dessous de la ville improprement appelée Bourg-sur-Gironde. Ses principaux affluents sont : la Vézère, qui a la plus grande partie de son cours dans la Corrèze ; et, à Libourne, l'importante Isle, augmentée de la haute Vézère, rivière en partie corrézienne, et de la Dronne.

Dans le département de la Corrèze, la Dordogne reçoit le Chavanon, le Doinon ou Dognon, le Lit ou Lys, la Rue, la Diège, l'Artaude, la Triousonne, la Luzège, la Sombre, le Doustre, la



Bort.

Souvigne, la Ménoire, la Glane, la Maronne, et un certain nombre de petits ruisseaux. Hors du territoire départemental, la Cère, le Palsou, la Sourdoire, la Tourmente, la Vézère et l'Isle lui apportent le tribut d'une grande partie des vallées corréziennes, la Vézère, notamment, au bassin de laquelle appartient la moitié de tout le département.

Le *Chavanon* est un affluent de droite ; il ne fait que côtoyer le département, et nulle part il n'en dépend par ses deux rives. Formé dans le département de la Creuse, il se grossit d'un certain nombre de déversoirs d'étangs : séparant ensuite longtemps le Puy-de-Dôme de la Corrèze, il passe à 4 kilomètres d'un chef-lieu de canton, Eygurande; puis, après avoir constamment occupé le fond de gorges granitiques çà et là pittoresques, il va s'unir à la Dordogne au-dessus du Port-Dieu, à un peu moins de 550 mètres d'altitude (c'est à partir de ce confluent que la Dordogne borne le territoire corrézien). Quand il rencontre la Dordogne, le Chavanon pourrait lui disputer le premier rang, sinon pour sa masse d'eau, au moins pour la longueur de son cours.

Le *Doinon* ou *Doynon*, tributaire de droite long de 25 kilomètres, commence à quelques kilomètres au sud-ouest d'Eygurande, et se perd près de Monestier-Port-Dieu.

Le *Lys* ou *Lit*, affluent de droite, est un ruisseau de 12 kilomètres de longueur.

Sur ses 65 kilomètres de cours, la *Rue*, tributaire de gauche considérable, n'appartient au département de la Corrèze que pour 3 ou 4 kilomètres : elle y entre un peu au-dessous de la cascade du Saut de la Saule, et va doubler la Dordogne, à Saint-Thomas, au-dessous de Bort, au pied des Orgues, par un peu plus de 400 mètres. La Rue a ses sources dans le massif du Puy-de-Sancy, comme la Dordogne elle-même.

La *Diège*, longue de 55 kilomètres, n'a guère que sa source dans le département de la Creuse, au sein de montagnes dépassant 900 mètres, et tout le reste de son cours appartient à la Corrèze : elle coule, avant de recevoir les eaux de la *Liège*, au pied de la colline de Sornac, chef-lieu de canton ; au pied de

celle d'Ussel ; puis, passant de sa vallée de prairies dans des gorges sauvages et profondes, elle arrive à la Dordogne, au-dessus de l'ancienne chapelle de Valbenette, perdue dans un austère défilé de la rivière. Son principal tributaire, la *Sarsonne* (30 kilomètres), qui vient aussi de la Creuse, passe également au pied du coteau qui porte la ville d'Ussel. Près du hameau de Chassagnol, la Diège reçoit aussi la *Gane*, dont le parcours est de 18 kilomètres. La Diège est un affluent de droite.

L'*Artaude*, affluent de droite, est un ruisseau qui débouche à côté du château d'Anglars.

La *Triousonne* (50 kilomètres), affluent de droite, a ses sources à une petite distance de Millevaches, dans des montagnes d'un peu moins de 900 mètres : elle coule vers le sud-est, à peu près parallèlement à la Diège, touche la colline qui porte la vieille église de Saint-Angel, puis pénètre dans des gorges tortueuses, profondes, désertes. Avant de s'unir à la Dordogne, elle passe à 3 kilomètres en ligne droite de Neuvic, chef-lieu de canton, mais cette bourgade se trouve sur un plateau assez élevé au-dessus du cours de la Triousonne.

La *Luzège*, tributaire de droite, présente les mêmes caractères que la Diège et la Triousonne : elle a, comme elles, une cinquantaine de kilomètres de développement ; elle leur est parallèle, et, dans la partie inférieure de son cours, elle serpente également dans des gorges d'une grande austérité et qui ont jusqu'à 300 mètres de profondeur. En amont de la Mazière-Basse, elle se bifurque et reçoit le *Rio-Nègre*, non loin des ruines de Ventadour. La branche principale naît au pied du mont de Meymac, arrose le vallon de Meymac ; puis, grossie du *Vianon*, passe au bas du plateau de Lapleau, et rencontre la Dordogne en aval des ruines de l'abbaye de Valette.

La *Sombre*, affluent de droite, qui se perd dans la Dordogne un peu au-dessous de la Luzège, n'a aucune importance.

La *Glane*, affluent de gauche, a son origine dans les landes de la *Xaintrie ;* elle passe à Servières, ancien chef-lieu de canton, qui a cédé ce rang à Saint-Privat.

Le *Doustre*, affluent de droite, rappelle la Diège, la Triousonne et la Luzège (auxquelles il n'est pas tout à fait parallèle) par la nature de son cours, qui commence dans un vallon évasé sur un plateau et se termine dans d'étroits défilés granitiques. Sa longueur est également d'une cinquantaine de kilomètres. Il naît dans des monts de 800 mètres d'altitude, passe près d'Égletons, à la Roche-Canillac, et se jette dans la Dordogne à 2 ou 3 kilomètres au-dessus d'Argentat.

La *Souvigne*, tributaire de droite, qui se grossit du ruisseau de *Franche-Valène*, a son embouchure en aval d'Argentat, à une faible distance en amont du confluent de la Maronne. C'est le dernier affluent de la Dordogne qui ait tout son cours dans le département.

La *Maronne*, jolie rivière, plus abondante que tous les affluents précédents, sauf la Rue, vient des montagnes du Cantal par une vallée où abondent les sites frais et charmants, et même les paysages grandioses. Sur un cours total de près de 90 kilomètres, elle appartient pour un peu moins d'un tiers au département de la Corrèze, où elle coule au fond de gorges très-sinueuses, très-resserrées, très-profondes (jusqu'à 250 et 300 mètres). Elle arrive à la Dordogne un peu au-dessous de la ville d'Argentat. C'est un affluent de gauche.

La *Cère*, affluent de gauche, appartient encore moins au département que la Maronne. Rivière assez considérable, qui a plus de 100 kilomètres de longueur à partir de sa source dans le massif central du Cantal, elle ne relève de la Corrèze que pendant un peu plus de 20 kilomètres, et encore ne fait-elle que la border du côté du Cantal et du Lot. Les gorges où elle passe dans cette partie de son cours sont aussi belles que celles de la Maronne. Après avoir reçu le *Deyroux*, qui baigne Mercœur, chef-lieu de canton, elle entre définitivement dans le département du Lot, où elle a son embouchure au-dessous de Bretenoux.

Le *Palsou*, simple ruisseau, commence dans la Corrèze et finit dans le Lot, non loin de Vayrac, sans avoir rencontré de village important : c'est un affluent de droite.

La *Sourdoire*, tributaire de droite, longue d'une trentaine de kilomètres, ne baigne aucun bourg considérable dans la Corrèze : dans le Lot, elle arrose la plaine de Vayrac, et côtoie le versant nord-est du Puy d'Issolu, plateau presque isolé de 311 mètres d'altitude, que de nombreux antiquaires regardent comme l'antique *Uxellodunum*, placée par d'autres à Ussel ou à Uzerche, deux villes de la Corrèze, par d'autres encore à Capdenac, à Cahors ou à Luzech, trois villes du Lot. Elle se termine un peu au-dessous du beau viaduc par lequel le chemin de fer de Paris à Toulouse franchit la Dordogne.

La *Tourmente*, affluent de droite, passe au-dessous de Turenne : arrivée dans le Lot, elle reçoit un ruisseau qui vient de Meyssac, chef-lieu de canton, puis, passant aussi à la base du Puy d'Issolu, va se perdre au-dessous du viaduc du chemin de fer de Paris à Toulouse.

La **Vézère**, seconde rivière du département pour l'importance, a bien près de 200 kilomètres de longueur, dont les deux tiers sur le territoire corrézien. Née, comme la Luzège, au pied du mont de Meymac, sur le plateau de Millevaches, elle a déjà les dimensions d'une rivière quand elle passe près de Bugeat, chef-lieu de canton. A environ 30 kilomètres de ses sources, elle se trouve comprimée entre les Monédières, et forme dans ce passage étroit, au milieu des bois, le *Saut de la Virolle*, l'une de nos cascades les plus remarquables, par la masse d'eau et par la sublimité du site : moins celèbre que le Saut de la Saule, la chute de la Vézère est bien plus belle, et trois à quatre fois plus haute. A 6 kilomètres plus bas, la Vézère coule dans la pittoresque vallée de Treignac, chef-lieu de canton, puis, se dirigeant vers le sud-ouest, va contourner la curieuse ville d'Uzerche, autre chef-lieu de canton. Elle descend ensuite vers le sud, passe à Vigeois, le quatrième chef-lieu de canton voisin de son cours, puis au pied de la colline escarpée et aride qui porte les ruines du manoir de Comborn. Au Saillant, elle forme une espèce de rapide sur le dyke granitique qui coupe la vallée de l'est à l'ouest en soulevant les couches de schiste ardoisier, auxquelles vont bientôt succéder les grès

rouges du bas pays, puis les rocs calcaires et crayeux du Périgord. Sensiblement augmentée par le tribut de la Corrèze, à 6 ou 7 kilomètres à l'ouest de Brive, elle passe encore à Larche, cinquième chef-lieu de canton riverain; sépare quelque temps le département de la Corrèze de celui de la Dordogne, puis entre tout à fait dans ce dernier département, où elle baigne Terrasson, Montignac, les Eyzies, le Bugue, et rencontre la Dordogne à Limeuil, par un peu moins de 50 mètres d'altitude. Elle augmente notablement cette rivière, et, comme ses eaux sont rougeâtres, ainsi que la plupart de celles qui sortent du Limousin, elles teignent la Dordogne en rouge, lorsqu'elles sont très-abondantes à la suite de grandes pluies. La Vézère roule, même en été, une masse d'eau assez considérable, car elle est soutenue dans son débit par les innombrables sources de la montagne et par les belles fontaines du pays calcaire; cependant elle est plutôt censée navigable qu'elle ne l'est réellement à partir de Terrasson (65 kilomètres).

Parmi les affluents de la Vézère, il y a lieu de citer : le *Longueyroux*, qui double à peu près son volume d'eau en amont de Bugeat (rive gauche), et dont le nom ne se trouve pas sur la carte de l'État-Major; la *Soudaine*, qui a son embouchure à 6 kilomètres en aval de Treignac (rive droite) : le *Ganaveix*, que grossissent le *Bradascou* et le *ruisseau de la Forge*, et qui a également son embouchure sur la rive droite, au-dessous d'Uzerche; le *ruisseau des Monédières*, sorti des montagnes de ce nom ; le *Brezou*, qui sort des étangs de Seilhac; la Loyre, la Corrèze, la Couze et la Logne.

La *Loyre*, affluent de droite, a plus de 40 kilomètres de longueur : née à une petite distance à l'est de Lubersac, elle effleure les murs de la trop célèbre Chartreuse de Glandier ; coule vers le sud et arrive à la Vézère, devant Varets, après avoir baigné le joli bourg d'Objat. Un de ses tributaires passe près de Juillac, chef-lieu de canton.

La **Corrèze** est une rivière qui ne manque pas d'abondance : son cours, tout entier compris dans le département auquel elle donne son nom, approche de 90 kilomètres. Elle com-

mence au pied d'une montagne de 948 mètres, qui n'est pas très-éloignée du mont de Meymac, puis, longeant la base orientale des Monédières, va baigner Corrèze, Tulle, Brive, et s'unir à la Vézère (rive gauche), à quelques kilomètres à l'ouest de cette dernière ville, près du hameau de Granges. En amont comme en aval de Tulle, jusque près de Brive, elle serpente dans des gorges granitiques qui ont un grand caractère. Cette rivière reçoit les affluents suivants : par la rive gauche, la *Vimbelle* (venue des Monédières), près de Bar; la *Solane*, à Tulle ; la *Céronne*, à sa sortie de Tulle; la *Couze* (qu'il ne faut pas confondre avec la Couze affluent de la Vézère, *V.* ci-dessous), près du Jayle, en amont de Malemort; à Malemort, le *ruisseau des Saulières;* le Maumont (*V.* ci-dessous), tout près du confluent de la Vézère; — par la rive droite : la Montane (*V.* ci-dessous), à 3 kilomètres au-dessous de Tulle; la Rouane (*V.* ci-dessous); la *Loyre*, un peu en aval de Malemort; le ruisseau de *Pian;* à Brive, le ruisseau de *Verdanson;* en aval de Brive, le ruisseau de *Planchetorte*, grossi de la *Courolle*. — La *Montane* ou *Gimelle*, longue de 35 kil., forme les cascades de Gimel, dont la hauteur totale est de 125 mètres; elle reçoit l'*Avalouse* et la *Ganette*. — La *Rouane*, grossie de la *Vianne* et du torrent de *Coiroux*, passe non loin de Beynat. — Le *Maumont* (35 kil.) baigne le coteau de Donzenac, et reçoit le *Clan*, venu des environs d'Allassac.

La *Couze* tombe dans la Vézère sur la rive gauche, à Larche : sa source est située dans la montagne de Monplaisir. Après un parcours de 3 ou 4 kilomètres, cette rivière rencontre une caverne où elle s'engouffre. Après un parcours souterrain d'environ 3 kilomètres, elle reparaît près du village du Soulier, par le puits naturel de *Blagour*. — La Couze reçoit la *Doux*, et le ruisseau du *Sorpt*, dont la source est très-remarquable.

Hors du département, sur la rive droite, au-dessous de Terrasson, la Vézère reçoit l'Elle, qui a une partie de son cours dans la Corrèze, où elle prend sa source près d'Ayen.

Dans le nord-ouest du département, court, du nord-est au sud-ouest, une petite rivière qui porte le nom de **haute Vézère** ou **Auvézère**. Elle a ses sources aux confins de la

Haute-Vienne, dans des collines de 500 mètres d'altitude, et passe près de Lubersac, chef-lieu de canton, et à Ségur. Elle entre ensuite dans le département de la Dordogne, et va s'y joindre à l'Isle par deux bras dont un souterrain, au-dessus de Périgueux, qui est le chef-lieu de ce département. Quant à l'Isle, elle gagne, à Libourne, la Dordogne, dont elle est le principal tributaire : ainsi les eaux de la haute Vézère et celles de son affluent la *Boucheuse* (qui a une petite partie de son cours dans la Corrèze) finissent par s'engloutir dans la Dordogne.

La **Loire**, qui reçoit le reste des eaux du département, est le plus long fleuve de France, en même temps que le moins abondant. Elle naît dans le département de l'Ardèche, sur les flancs d'un volcan éteint de 1,562 mètres d'altitude, le Gerbier de Jones ; elle coule d'abord au nord jusque vers Nevers, puis à l'ouest jusqu'à la mer ; quand elle se verse dans l'Océan Atlantique, à Saint-Nazaire, elle a longé ou traversé douze départements, baigné Nevers, Orléans, Blois, Tours et Nantes, et en outre passé à une petite distance de trois autres chefs-lieux de département, le Puy-en-Velay, Saint-Étienne-en-Forez et Angers. La surface de son bassin est de 11 à 12 millions d'hectares ; son volume d'eau varie extraordinairement, de 60 à 75 mètres cubes par seconde, aux eaux exceptionnellement basses, jusqu'à 10,000, 12,000 et peut-être 15,000 dans les plus grandes crues.

La Loire passe à une distance considérable du département de la Corrèze, mais l'un de ses plus grands affluents, la Vienne, y prend sa source.

La **Vienne** n'a pas plus de 20 à 25 kilomètres de cours sur le territoire corrézien : sa première source, bien faible, jaillit à 858 mètres d'altitude, dans un repli du mont Odouze, à 4 kilomètres au nord du village de Millevaches, elle descend avec une telle rapidité que, à sa sortie du département, sa hauteur au-dessus des mers n'est même plus de 550 mètres. Hors de la Corrèze, où elle reçoit la Chaudouille, elle coule d'abord

vers l'ouest, jusqu'au-dessous de l'importante ville de Limoges, puis elle se dirige vers le nord, devient une rivière de 150 mètres de largeur moyenne et va s'achever dans la Loire (rive gauche), entre Tours et Angers, après avoir baigné quatre départements autres que la Corrèze : la Haute-Vienne, la Charente, la Vienne et Indre-et-Loire. Son cours est d'environ 375 kilomètres.

La *Combade*, un de ses principaux affluents supérieurs, prend ses sources sur le territoire de la Corrèze, dans la commune de l'Église-aux-Bois.

IV

Climat.

La Corrèze est un pays essentiellement montagneux et élevé ; or, comme on le sait, plus un lieu est élevé, plus il y fait froid. D'autre part, elle est assez éloignée de la mer, qui a le privilége d'adoucir et d'égaliser les températures, et fort rapprochée des froides montagnes et des froids plateaux de la France centrale. Enfin, le sol y repose, en général, sur des roches qui retiennent peu la chaleur, telles que, par exemple, le granit.

Par toutes ces causes, la Corrèze, prise dans l'ensemble, est un pays froid : l'arrondissement d'Ussel, presque tout celui de Tulle, le nord de celui de Brive, ont des hivers longs et humides, et naturellement la température y est d'autant plus rude que le lieu est plus élevé au-dessus du niveau des mers : sur le mont de Meymac, point culminant du territoire, le climat est infiniment plus dur que dans la vallée où la Vézère quitte le département par 80 mètres seulement d'altitude. — C'est là le point le plus bas de tout le pays.

Mais, comme le département est situé sous le 45e degré de latitude, c'est-à-dire à égale distance du Pôle et de l'Équateur, en d'autres termes dans la zone éminemment tempérée, tous les endroits peu élevés et abrités des vents, tous les centres de

population bâtis hors de la région des roches froides, y jouissent d'une température agréable, même en hiver : tels sont les bords de la Dordogne, à partir d'Argentat, les environs de Brive et de Larche, le canton de Meyssac, le canton d'Ayen et une partie de celui de Donzenac.

Toutefois, nous le répétons, presque tout le département de la Corrèze appartient à un climat froid, climat qu'on nomme *climat auvergnat* ou *climat limousin.*

Ce climat, l'un des sept entre lesquels on a l'habitude de partager la France, est assez agréable en été, mais il est dur en hiver et sujet en toute saison à des variations brusques.

La température moyenne de Tulle, ville abritée, qui n'est guère qu'à 200 mètres d'altitude, et qui par conséquent ne doit pas être prise comme type du climat corrézien, dépasse un peu 13 degrés : le nombre moyen des jours de neige y est de 9, celui des jours de pluie de 100, celui des jours parfaitement beaux de 98, celui des jours couverts sans qu'il pleuve de 155 à 160.

Si toute la pluie tombée dans l'année restait sur le sol sans filtrer sous terre et sans s'évaporer dans l'air, on aurait, à la fin des douze mois, à Tulle, une moyenne d'eau de 80 centimètres, plus que la moyenne de la France (77 centimètres); dans les Monédières et sur le plateau de Millevaches, cette moyenne est d'un mètre.

V

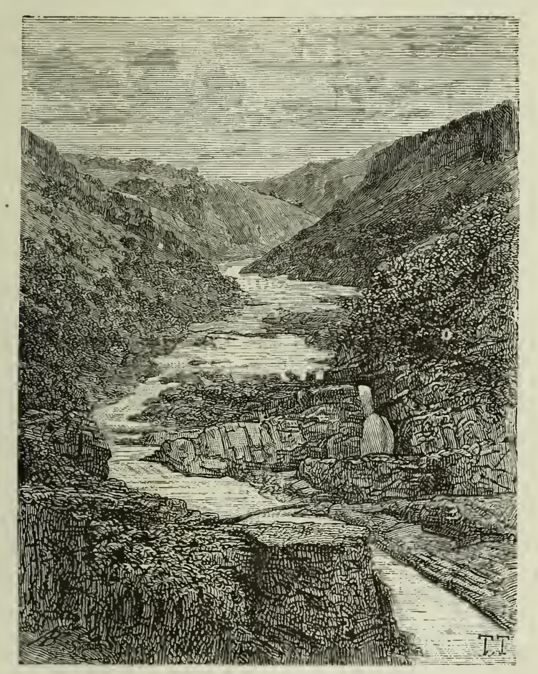
Curiosités naturelles.

Les curiosités naturelles ne manquent pas dans la Corrèze : rares sur le plateau, elles sont nombreuses dans les gorges qui le sillonnent.

Parmi les gorges sauvages et profondes, on admire celles de la Dordogne, de la basse Diège, de la basse Triousonne, de la basse Luzège, du Doustre inférieur, de la Maronne,

de la Cère, de la Vézère sous Comborn et au Saillant, de la Corrèze près de Tulle, et celle de Coiroux près d'Aubazine, bordée de rochers à pic et sillonnée par un torrent impétueux.

Parmi les grandes parois de rochers qui distinguent ces



Vallée et cascade de la Rue, près de Bort.

défilés, les plus célèbres, comme les plus curieuses et les plus élevées, sont les Orgues de Bort.

Parmi les cascades, il faut citer : le Saut de la Saule, formé par la Rue, près de Bort ; le Saut de la Virole, formé par la Vézère, et les cascades de la Montane à Gimel.

Parmi les sources, l'une des plus notables par le site et par

l'abondance des eaux est celle de la Doux à la Roche, au-dessus de Larche; citons aussi celle du Sorpt et celle de Blagour.

Parmi les grottes à stalactites, on remarque celles de Saint-Robert et de Nonards.

VI

Histoire.

La partie basse du département de la Corrèze a été occupée par l'homme primitif pendant l'époque quaternaire; les haches en silex trouvées sur quelques plateaux des environs de Brive (station de Chez-Pourret, plateau de Bassalair), les fouilles faites dans plusieurs grottes naturelles en fournissent la preuve. Ces grottes sont situées la plupart dans le vallon de Planche-Torte, commune de Brive; une des plus riches se trouve dans la vallée de la Corrèze, entre Brive et Malemort. Les ossements du renne attestent que les premiers habitants des environs de Brive ont co-existé avec une faune bien différente de la faune actuelle. La période néolithique est représentée par de rares haches en pierre polie, trouvées sur divers points du département.

Une vingtaine de dolmens, d'assez nombreuses tombelles éparses dans les trois arrondissements, ont vu l'aurore des temps historiques.

Les premiers peuples du Limousin dont on peut retrouver quelques traces dans les annales de l'histoire furent les Galls, qui occupaient le centre, le sud-est et l'est de l'ancienne Gaule, à laquelle ils donnèrent leur nom; on les retrouvait encore dans la Grande-Bretagne, l'Irlande et les îles environnantes. Seulement, tandis que dans la Gaule les traces de leur langue, de leurs mœurs, de leurs noms de personnes et de lieux ont disparu, dans l'Irlande et dans l'Écosse la race et la langue gaëliques n'ont subi que de légères altérations.

D'autres races sont venues, en effet, se mêler successivement aux Galls de la Gaule pour former notre nation. Dès longtemps avant Jésus-Christ, avaient commencé ces grands

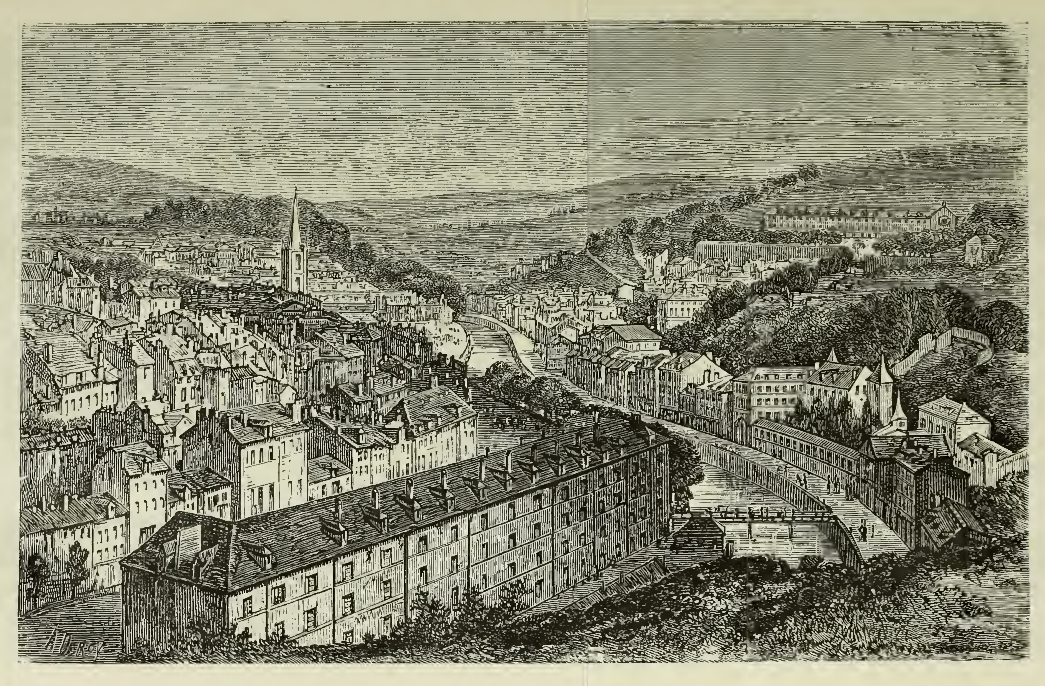
Château de Pompadour au XVIIe siècle.

déplacements de peuples du Nord vers le Sud, que l'on désigne communément sous le nom d'invasions des Barbares. Du septième au quatrième siècle avant notre ère, une race nouvelle se répandit dans la Gaule par plusieurs invasions successives. Cette race était celle des Kymris, que les Romains appelaient Cimbres, et que l'on croyait originaires de la péninsule Cimmérienne, appelée aujourd'hui Crimée, sur les bords de la mer Noire. Les Kymris, hostiles d'abord, finirent par se fondre avec les Galls.

Plus tard vinrent les Romains, les Germains et les Francs, et ce sont ces éléments divers qui ont constitué notre nation française. Cependant l'unité de la nation n'existait pas alors comme aujourd'hui; chaque grande race se subdivisait en une multitude de peuplades secondaires qui se réunissaient quelquefois dans le cas d'un danger ou d'un intérêt commun, mais qui, absolument indépendantes l'une de l'autre, étaient maîtresses de leurs destinées.

La tribu qui habitait la Corrèze au moment de la conquête romaine était celle des Lemovices ou Limousins. Le territoire qu'elle occupait se trouvait plus étendu que celui de l'ancienne province du Limousin; il empiétait sur les départements actuels du Lot et du Cantal au sud-est et de la Dordogne à l'ouest. Cette configuration, qui fut celle de la cité romaine et, suivant toutes les vraisemblances, celle de la cité gauloise, n'a été modifiée à son détriment qu'à l'époque carlovingienne.

Lorsque César, à la tête de ses légions, marcha à la conquête de la Gaule, il rencontra la plus énergique résistance chez ces peuplades que le sentiment du danger avait rassemblées et unies en une seule nation. Vercingétorix, nommé généralissime, opposa à la tactique romaine une indomptable énergie et une bravoure qui étonnèrent ses ennemis. Mais, s'étant laissé enfermer à Alésia, il fut obligé de se rendre à César, qui, moins grand que son rival, le fit charger de chaînes et en orna son triomphe. Vercingétorix, digne d'un meilleur sort, fut étranglé à Rome l'an 46 avant J.-C. Les Lémovices avaient envoyé 10,000 guerriers au secours d'Alésia; leur chef, Se-



Tulle.

dullix, fut une des victimes de cette journée, qui décida du sort de la Gaule.

Le cadurce Luctère, échappé au désastre d'Alésia, alla s'enfermer dans *Uxellodunum*, ville aujourd'hui détruite, qui occupait, selon quelques archéologues, l'emplacement d'Ussel; mais Uzerche, Cahors, Capdenac, Luzech et Puy-d'Issolu revendiquent aussi ce titre de gloire. Quoi qu'il en soit, Luctère, assiégé par César, fut enfin obligé de se rendre au proconsul, qui fit couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes.

Après la conquête romaine, la Gaule tout entière ayant été partagée en provinces, la Corrèze fit partie de l'Aquitaine jusqu'au ve siècle.

Pendant cette occupation, le christianisme y fut prêché.

La religion de ce pays, comme dans toute la Gaule, était la religion druidique. Ce nom lui vient des Druides, qui en étaient les prêtres. Le rôle des Druides, au dire de César, était d'accomplir les sacrifices, d'instruire la jeunesse et de rendre la justice. Suivant les auteurs latins, ils croyaient à l'immortalité de l'âme et à l'unité de Dieu. Aristote et Pline en parlent avec le plus grand respect. Mais une coutume barbare, celle des sacrifices humains, souillait cette morale élevée.

Auguste défendit ces sacrifices par un décret rendu l'an 14 avant J.-C. L'empereur Claude, à son tour, abolit le culte et le sacerdoce des Druides. Mais les décrets sont impuissants à détruire une croyance. Les Druides se cachèrent au fond des bois, où les suivaient leurs adeptes.

Une lueur nouvelle, partie de l'Orient, devait éclairer les sombres forêts dans lesquelles avaient lieu les sacrifices sanglants, et faire comprendre à ces peuples aveuglés l'horreur de ces barbares coutumes. Ce flambeau fut le christianisme.

Saint Martial, premier évêque de Limoges, fut l'apôtre de la foi nouvelle dans l'Aquitaine, au IIIe siècle. La tradition lui attribue de nombreux miracles opérés à Tulle et dans les environs. Elle constate, en outre, le martyre, aux portes de Brive, de sainte Ferréole, et, dans la ville même, celui de saint Martin, noble espagnol qui venait y renverser les restes du

paganisme. Malgré les persécutions des empereurs, le nombre des prosélytes alla toujours augmentant. Au IVe siècle, saint Martin prêcha aussi dans la Corrèze, et la cause du christianisme fut définitivement gagnée dans cette partie de la Gaule.

A l'époque de l'invasion des barbares, la Corrèze fut d'abord envahie et saccagée par les Vandales et les Alains, puis par les Visigoths. Ceux-ci, qui étaient ariens, non contents de ravager le pays, persécutèrent les chrétiens. En 507, Clovis, roi des Francs, appelé par les évêques du Midi, marcha contre les persécuteurs et les défit complétement à la bataille de Vouillé, près de Poitiers, en tuant de sa propre main leur roi Alaric.

La Corrèze tomba au pouvoir du vainqueur; au partage de la monarchie, elle fit partie du royaume de Paris, qui avait pour roi Caribert; puis, à la mort de ce dernier, elle passa sous la domination de Chilpéric, roi de Soissons.

En 584, un fils naturel de Clotaire, Gondowald, revenu de Constantinople pour faire valoir ses prétendus droits sur l'Aquitaine, se fit proclamer roi à Brive par les nombreux partisans que la crédulité ou le goût des aventures avait attachés à sa cause. Mais il ne porta pas loin ce titre usurpé; les soldats de Gontran, l'ayant poursuivi, l'assiégèrent à Lugdunum (Saint-Bertrand de Comminges) et le précipitèrent du haut d'un rocher.

La Corrèze fut, plus tard, ravagée par les Sarrasins et réunie à l'Aquitaine sous les ducs Hunald et Waïfre, qui firent à Charles Martel et à Pépin le Bref une longue guerre, terminée seulement sous Charlemagne.

L'empereur établit alors dans le pays des comtes ou gouverneurs, qui furent les chefs des grandes familles féodales de Ségur, de Turenne, de Ventadour et de Comborn. Il plaça la Corrèze dans le royaume d'Aquitaine, qu'il donna de son vivant à son fils Louis le Débonnaire. Celui-ci, à son avénement au trône, en 814, abandonna l'Aquitaine à son fils Pépin Ier, mort à Poitiers en 838. Pépin II, fils de Pépin Ier, fut proclamé roi d'Aquitaine par les seigneurs du pays, qui aspiraient à une nationalité indépendante. Charles le Chauve, par le traité de

Saint-Benoît-sur-Loire, en 845, lui céda l'Aquitaine, à condition qu'il reconnaîtrait sa suzeraineté. Pépin, s'étant révolté en 850, fut défait par Charles, qui, en 853, le fit enfermer à Senlis.

Les Normands, profitant de ces troubles, envahirent le pays, qu'ils pillèrent et incendièrent. Raoul de Bourgogne les attaqua et les défit à la sanglante bataille d'Estresses, près de Beaulieu.

A l'avénement de Hugues Capet au trône de France, les comtes de Poitiers et de Toulouse, rêvant les grandes destinées de ce dernier, se déclarèrent indépendants et entraînèrent à leur suite les principaux seigneurs de la Corrèze, qui méconnurent l'autorité royale jusqu'au moment du mariage de Louis VII le Jeune avec Éléonore de Guyenne, en 1137.

En 1152, le concile de Beaugency ayant prononcé le divorce des deux époux, Éléonore, devenue libre, épousa quelque temps après Henri Plantagenet, qui, en 1155, devint roi d'Angleterre. La Corrèze passa alors au pouvoir des Anglais.

En 1202, les barons du Poitou et d'Aquitaine s'étant soulevés contre Jean sans Terre, appelèrent à leur secours Philippe Auguste, qui le chassa d'Aquitaine.

La Corrèze appartint à la France jusqu'au 12 mars 1259, époque à laquelle Louis IX, par scrupule de conscience, conclut avec Henri III d'Angleterre un traité par lequel il restituait à ce prince le Querci, le Limousin, l'Agénois et une partie de la Saintonge. Mais en 1294, les Anglais furent presque entièrement chassés de la Guyenne, et la Corrèze redevint française.

Pendant la guerre de Cent ans, la Corrèze affirma hautement son attachement à la France; elle eut à supporter le poids de cette terrible guerre qui ruina notre pays, mais d'où la nationalité française surgit triomphante.

En 1335, Philippe le Bel visita Brive, qu'il fit fortifier ainsi que plusieurs autres villes de la région. Le 26 août 1346, la France éprouvait le désastre de Crécy, dont l'influence devait se faire sentir dans le Midi. En effet, le 1er novembre de la même année, les Anglais s'emparaient de Tulle, d'où le duc d'Armagnac les expulsait quelques jours après.

La défaite de Poitiers (19 septembre 1356), suivie du fatal traité de Brétigny (18 mai 1360), fit retomber la Corrèze sous la domination anglaise.

Sous Charles V, Du Guesclin assiégea les Anglais dans Ussel et les chassa de la vicomté de Ségur. A peine l'ennemi était-il installé à Tulle qu'il en fut expulsé par les habitants des campagnes voisines.

Mais, en 1374, Brive accueillit le duc de Lancastre, frère du prince Noir, et résista aux sommations du duc de Bourbon, qui parut peu de temps après devant ses murs. Les Français attaquerent la ville, la prirent et en décapitèrent les principaux magistrats, près de la porte Barbecane, qui avait donné passage aux Anglais et qui fut murée.

Plus tard, les Brivistes firent oublier leur moment de faiblesse en chassant les garnisons anglaises des châteaux qu'elles occupaient dans le bas Limousin.

La guerre d'embuscade, employée contre les Anglais, seconda les armes françaises. Le prince Noir, usé par les fatigues, mourut en 1376, et son père, Édouard III, le suivit un an après dans la tombe. Charles V mourait lui-même en 1380, après de nouveaux succès remportés sur ses ennemis.

L'élan national ne se ralentit pas, et, malgré les calamités du règne de Charles VI, les Anglais n'obtinrent dans la Corrèze aucun succès important; sous le règne de Charles VII, ils durent se retirer devant le roi triomphant et ses braves capitaines, parmi lesquels se distingua Dunois. Charles VII vint visiter le Limousin en 1441.

La Ligue du Bien-public, cette dernière lutte de la féodalité impuissante contre le pouvoir royal, ne trouva pas d'écho dans le Limousin (1465). Deux ans auparavant, Louis XI avait visité cette province et séjourné à Brive, à Donzenac et à Uzerche, acclamé par la population; il avait en même temps rétabli à Brive et à Uzerche les assises de la sénéchaussée du Limousin, qui avaient été transférées à Tulle sans autorisation royale.

Sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, un calme profond régna dans la Corrèze. Mais, sous Henri II, le protestan-

tisme s'y étant répandu, y fit plusieurs adeptes, parmi lesquels Henri de la Tour, vicomte de Turenne, dont l'influence était grande dans le pays; Argentat, Beaulieu et Uzerche suivirent sa cause. Biron, Coligny et Henri de Navarre, qui devait être plus tard Henri IV, répondirent à l'appel d'Henri de la Tour, devenu lui-même, en 1591, duc de Bouillon.

Les protestants, sous la conduite des princes de Condé et de Coligny, ayant été défaits, le 13 mars 1569, à la sanglante bataille de Jarnac, dans l'Angoumois, par le duc d'Anjou, qui fut plus tard Henri III, les vaincus se retirèrent dans le Limousin. Ils occupèrent Lubersac, Juillac, Saint-Bonnet-la-Rivière ; Coligny s'empara de Beaulieu et livra cette ville au pillage. Quelques années après, Tulle fut prise d'assaut par La Morie, maître de camp du vicomte de Turenne.

A dater de cette époque commence une suite continuelle de surprises et d'escarmouches qui durèrent pendant tout le règne d'Henri III. Une famine cruelle se fit sentir en Limousin. Brive fut prise, le 24 juin 1577, par le duc de Biron ; un mois après, un autre chef protestant, Vivans, y commit d'abominables excès. Mais le 22 novembre 1589, Brive, qui s'était déclarée pour Henri IV, repoussa victorieusement une attaque des Ligueurs. Henri IV, en pacifiant la France, rendit la tranquillité à ces contrées; héritier par son grand-père de la vicomté de Limoges, il la réunit à la Couronne.

Sous Louis XIII, quelques seigneurs mécontents se révoltèrent en 1628; mais Richelieu, qui venait de prendre la Rochelle, leur prouva que le temps des rébellions était passé.

Pendant la Fronde (1648), la princesse de Condé se réfugia à Turenne pour y organiser la guerre civile. En apprenant que les troupes du prince Thomas de Savoie venaient d'entrer à Brive, le duc de Bouillon marcha sur cette ville et s'y fit livrer cent cinquante chevaux du prince de Savoie avec la plupart de ses hommes d'armes.

Le 8 mai 1738, Charles Godefroy, duc de Bouillon, vendit la vicomté de Turenne à Louis XV, pour la somme de 4 millions 200,000 francs.

VII

Personnages célèbres.

Outre les illustres familles de Ventadour, de Noailles, de Ségur, de Pompadour, des Cars et de Turenne, dont les membres se sont distingués à toutes les époques de notre histoire, le département de la Corrèze a donné naissance à plusieurs hommes célèbres, parmi lesquels nous citerons :

Ebles et Bernard de Ventadour, deux des plus illustres troubadours de la langue d'oc (XII[e] siècle).

Maurice Burdin, né près d'Uzerche, antipape sous le nom de Grégoire VIII, fut renversé par Calixte II, qui le tint en prison jusqu'à sa mort (1122).

Pierre Roger, pape d'Avignon de 1342 à 1352 sous le nom de Clément VI, et son neveu, pape de 1370 à 1378, sous le nom de Grégoire XI, nés au château de Maumont (commune de Rosiers). Grégoire XI rétablit à Rome l'autorité du Saint-Siége.

Treilhard (Jean-Baptiste), homme politique et jurisconsulte, né à Brive en 1742, mort à Paris en 1810. Ses restes reposent au Panthéon.

Cabanis (Pierre-Georges), médecin et philosophe, né à Salagnac, commune de Cosnac, en 1757, mort à Paris, en 1808. Membre du Conseil des Cinq-Cents, puis du Sénat, il fit partie de l'Institut dès sa création.

Boyer (le baron), chirurgien, né à Uzerche, en 1757, mort en 1833.

Étienne Aubert, né au village de Monts (commune de Beyssac), et élu pape en 1352, sous le nom d'Innocent VI. Il mourut à Avignon en 1362.

Baluze (Étienne), célèbre érudit, né à Tulle en 1630, mort à Paris en 1718. En 1667, il fut nommé bibliothécaire de Colbert, et, en 1670, professeur de droit canon au Collége royal, aujourd'hui appelé Collége de France. Un de ses ouvrages,

l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, publiée en 1708, lui attira la disgrâce royale.

Marmontel (Jean-François), né à Bort (Corrèze) le 11 juillet 1723, mort le 31 décembre 1799. Il fut poëte, auteur dramatique, critique, historiographe de France et membre de l'Académie française.

Latreille (Pierre-André), né à Brive le 29 novembre 1762, mort à Paris le 6 février 1833. Naturaliste célèbre, ses savantes études lui valurent le titre de membre de l'Académie des sciences et de professeur au Jardin des Plantes de Paris.

Le maréchal Brune naquit à Brive le 13 mai 1763, et mourut, assassiné à Avignon, le 2 août 1815, par les royalistes. Il prit la part la plus brillante aux campagnes de la Révolution et de l'Empire.

Un homme d'une triste célébrité, le cardinal Dubois, naquit à Brive le 6 septembre 1656, et mourut à Versailles le 10 août 1723. Devenu, pendant la minorité de Louis XV, premier ministre du duc d'Orléans dont il avait été le précepteur, il fut nommé, grâce à son crédit, archevêque de Cambrai, et ne rougit pas de profaner par sa présence le siége qu'avaient consacré les vertus de Fénelon.

Charles-Philibert, comte de Lasteyrie du Saillant, agronome, industriel, philanthrope, publiciste, né à Brive en 1759, mort à Paris en 1849; il établit en 1812, dans cette dernière ville, la première imprimerie lithographique.

VIII

Population, langue, culte, instruction publique.

La *population* de la Corrèze s'élève, d'après le recensement de 1876, à 311,525 habitants (155,890 du sexe masculin, 155,635 du sexe féminin). A ce point de vue, c'est le cinquante-huitième département. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 53 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré ; c'est ce qu'on nomme la popu-

lation spécifique. Sous ce rapport, c'est le 57e département. La France entière ayant 69 à 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que la Corrèze renferme, à surface égale, 16 à 17 habitants de moins que l'ensemble de notre pays.

Depuis 1801, date du premier recensement officiel, le département de la Corrèze a gagné 67,871 habitants.

Le patois limousin, langue jadis illustre, qui a eu de glorieux et nombreux troubadours, a été formé du latin et du celtique, auxquels se sont mêlés quelques rares mots grecs. Quinze pour cent des mots sont kymriques, d'après Legonidec, un pour cent sanscrits, un et demi pour cent basques, sans compter les mots formés par les racines. Les habitants de la Corrèze ont généralement un accent très-prononcé qui trahit leur origine.

Presque tous les habitants de la Corrèze sont catholiques. On n'y compte qu'une vingtaine de protestants.

Le nombre des *naissances* a été, en 1875, de 9,751 (plus 308 mort nés); celui des *décès*, de 7,686 ; celui des *mariages*, de 2,929.

La *vie moyenne* est de 34 ans 5 mois.

Les *colléges communaux* de Brive, de Treignac et de Tulle ont compté, en 1876, 550 élèves; les *petits séminaires* de Servières et de Brive, 194; l'*école normale*, 36 ; 2 *institutions secondaires libres*, 65; 589 *écoles primaires*, 37,059; 10 *salles d'asile*, 1453 ; 229 *cours d'adultes*, 2,756.

Il existe dans le département deux sociétés savantes : l'une a été fondée à Brive en 1878, sous le nom de *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze;* l'autre, créée presque en même temps, la *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, tient ses séances à Tulle.

Le recensement de 1872 a donné les résultats suivants :

Ne sachant ni lire ni écrire.	179,805
Sachant lire seulement.	34,388
Sachant lire et écrire.	85,498
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	3,061
Total de la population civile. . . .	302,752

Sur 25 accusés de crime, en 1873, on a compté :

Accusés	ne sachant ni lire ni écrire.	18
—	sachant lire ou écrire imparfaitement . .	2
—	sachant bien lire et bien écrire.	2
—	ayant reçu une instruction supérieure. .	1

IX

Divisions administratives.

Le département de la Corrèze forme le diocèse de Tulle (suffragant de Bourges), — la 5e subdivision de la 21e division militaire (Limoges) du 12e corps d'armée (Limoges). — Il ressortit à la cour d'appel de Limoges, — à l'Académie de Clermont, — à la 17e légion de gendarmerie (Périgueux), — à la 16e inspection des ponts et chaussées, — à la 28e conservation des forêts (Aurillac), — à l'arrondissement minéralogique de Périgueux (division du Centre), — à la région agricole du Sud. — Il comprend : 3 arrondissements (Brive, Tulle, Ussel), 29 cantons, 287 communes.

Chef-lieu du département : TULLE.
Chefs-lieux d'arrondissement : Brive, Tulle, Ussel.

Arrondissement de Brive (10 cant.; 98 com.; 114,755 h.; 154,556 hect.)

Canton d'Ayen (11 com.; 10,451 h.; 15,223 hect.). — Aulaire (Saint-) — Ayen — Brignac — Cyprien (Saint-) — Louignac — Objat — Perpezac-le-Blanc — Robert (Saint-) — Segonzac — Vars — Yssandon.

Canton de Beaulieu (13 com.; 11,326 h.; 12,265 hect.). — Astaillac — Beaulieu — Billac — Brivezac — Chapelle-aux-Saints (La) — Chenailles-Mascheix — Liourdres — Nonards — Puy-d'Arnac — Queyssac — Sionniac — Tudeils — Végennes.

Canton de Beynat (6 com.; 6,495 h.; 11,244 hect.). — Albignac — Aubazine — Beynat — Lanteuil — Palazinge — Sérilhac.

Canton de Brive (11 com.; 21,012 h.; 11,990 hect.). — Brive — Chapelle-aux-Brocs (La) — Cosnac — Dampniat — Estivals — Jugeals — Malemort — Nespouls — Noailles — Ussac — Varetz.

Canton de Donzenac (7 com.; 13,462 h.; 14,905 hect.). — Allassac —

Donzenac — Ferréole (Sainte-) — Pardoux-l'Ortigier (Saint-) — Sadroc — Venarsal — Viance (Saint-).

Canton de Juillac (10 com.; 11,855 h.; 13,712 hect.). — Bonnet-la-Rivière (Saint-) — Chabrignac — Concèze — Cyr-la-Roche (Saint-) — Juillac — Lascaux — Rosiers-de-Juillac — Solve (Saint-) — Vignols — Voutezac.

Canton de Larche (8 com.; 7,201 h.; 12,351 hect.). — Cernin-de Larche (Saint-) — Chartrier-Ferrières — Chasteaux — Cublac — Larche — Lissac — Mansac — Pantaléon-de-Larche (Saint-).

Canton de Lubersac (12 com.; 13,042 h.; 23,973 hect.). — Arnac-Pompadour — Benayes — Beyssac — Beyssenac — Éloi (Saint-) — Julien-le-Vendômois (Saint-) — Lubersac — Martin-Sepert (Saint-) — Montgibaud — Pardoux-Corbier (Saint-) — Ségur — Sornin-Lavolps (Saint-).

Canton de Meyssac (14 com.; 12,340 h.; 15,487 hect.). — Basile-de-Meyssac (Saint-) — Branceilles — Chauffour — Collonges — Curemonte — Julien-Maumont (Saint-) — Lagleygeolle — Lignérac — Lostanges — Marcillac-la-Croze — Meyssac — Noailhac — Saillac — Turenne.

Canton de Vigeois (6 com.; 7,591 h.; 13,478 hect.). — Bonnet-l'Enfantier (Saint-) — Estivaux — Orgnac — Perpezac-le-Noir — Troche — Vigeois.

Arrondissement de Tulle (12 cant.; 118 com.; 132,845 h.; 256,746 hect.).

Canton d'Argentat (11 com.; 11,908 h.; 18,809 hect.). — Albussac — Argentat — Bonnet-Elvert (Saint-) — Chamant (Saint-) — Forgès — Hilaire-Taurieux (Saint-) — Martial-Entraygues (Saint-) — Ménoire — Monceaux — Neuville — Sylvain (Saint-).

Canton de Corrèze (9 com.; 8,088 h.; 22,155 hect.). — Augustin (Saint-) — Bar — Chaumeil — Corrèze — Eyrein — Meyrignac-l'Église — Orliac-de-Bar — Sarran — Vitrac.

Canton d'Égletons (8 com.; 7,047 h.; 19,256 hect.). — Champagnac-la-Noaille — Chapelle-Spinasse (La) — Égletons — Hippolyte (Saint-) — Jardin (le) — Moustier-Ventadour — Rosiers-d'Égletons — Yrieix-le-Déjalat (Saint-).

Canton de Lapleau (8 com.; 7,584 h.; 18,011 hect.). — Hilaire-Foissac (Saint-) — Lafage — Lapleau — Latronche — Laval — Merd-de-Lapleau (Saint-) — Pantaléon-de-Lapleau (Saint-) — Soursac.

Canton de la Roche-Canillac (11 com.; 8,636 h.; 17,668 hect.). — Basile-de-la-Roche (Saint-) — Champagnac-la-Prune — Clergoux — Espagnac — Gros-Chastang — Gumond — Marcillac-la-Croizille — Martin-la-Méanne (Saint-) — Pardoux-la-Croizille (Saint-) — Paul (Saint-) — Roche-Canillac (La).

Canton de Mercœur (11 com.; 7,571 h.; 21,376 hect.). — Altillac — Bassignac-le-Bas — Bonnet-le-Pauvre (Saint-) — Camps — Chapelle-Saint-Géraud (La) — Goulles — Julien-le-Pèlerin (Saint-) — Saint-Mathurin-Léobazel — Mercœur — Reygade — Sexcles.

Canton de Saint-Privat (10 com.; 9,678 h; 25,483 hect.). — Auriac — Bassignac-le-Haut — Cirgues (Saint-) — Darazac — Geniez-ô-Merle (Saint-)

— Hautefage — Julien-aux-Bois (Saint-) — Privat (Saint-) — Rilhac-Xaintrie — Servières.

Canton de Seilhac (9 com.; 12,622 h.; 21,627 hect.). — Beaumont — Chamboulive — Chanteix — Clément (Saint-) — Jal (Saint-) — Lagraulière — Pierrefitte — Salvadour (Saint-) — Seilhac.

Canton de Treignac (11 com.; 13,371 h.; 31,931 hect.). — Affieux — Chamberet — Église-aux-Bois (l') — Hilaire-les-Courbes (Saint-) — Lacelle — Lonzac (le) — Peyrissac — Rilhac-Treignac — Soudaine-Lavinadière — Treignac — Veix.

Canton Nord de Tulle (7 com.; 18,341 h.; 14,796 hect.). — Chameyrat — Favars — Germain-les-Vergnes (Saint-) — Hilaire-Peyroux (Saint-) — Mexant (Saint-) — Naves — Tulle (Nord).

Canton Sud de Tulle (15 com.; 15,731 h.; 20,216 hect.). — Angles (les) — Bonnet-Avalouze (Saint-) — Chanac — Chastang (le) — Cornil — Fortunade (Sainte-) — Gimel — Ladignac — Lagarde — Laguenne — Marc-la-Tour — Martial-de-Gimel (Saint-) — Paudrigues — Priest-de-Gimel (Saint-) — Tulle (Sud).

Canton d'Uzerche (9 com.; 12,268 h.; 24,818 hect.). — Condat — Espartignac — Eyburie — Lamongerie — Masseret — Meilhards — Salons — Uzerche — Ybard (Saint-).

Arrondissement d'Ussel (7 cant.; 71 com.; 63,925 h.; 177,512 hect.).

Canton de Bort (10 com.; 9,214 h.; 16,260 hect.). — Bonnet-près-Bort (Saint-) — Dieu (Saint-) — Bort — Julien-près-Bort (Saint-) — Margerides — Monestier-Port-Dieu — Port-Dieu (le) — Sarroux — Thalamy — Veyrières — Victour (Saint-).

Canton de Bugeat (11 com.; 8,686 h.; 34,823 hect.). — Bonnefond — Bugeat — Grandsaigne — Lestards — Merd-les-Oussines (Saint-) — Murat — Pérols — Pradines — Tarnac — Toy-Viam — Viam.

Canton d'Eygurande (10 com.; 5,753 h.; 19,227 hectares). — Aix — Couffy — Courteix — Eygurande — Feyt — Lamazière-Haute — Laroche-près-Feyt — Merlines — Monestier-Merlines — Pardoux-le-Neuf (Saint-).

Canton de Meymac (10 com.; 10,288 h.; 28,502 hect.). — Alleyrat — Ambrugeat — Combressol — Darnets — Davignac — Maussac — Meymac — Péret — Soudeilles — Sulpice-les-Bois (Saint-).

Canton de Neuvic (10 com.; 11,137 h.; 26,511 hect.). — Chirac — Étienne-la-Geneste (Saint-) — Hilaire-Luc (Saint-) — Lamazière-Basse — Liginiac — Marie-la-Panouse (Sainte-) — Neuvic — Palisse — Roche-le-Peyroux — Sérandon.

Canton de Sornac (8 com.; 7,658 h.; 26,026 hect.). — Bellechassagne — Chavanac — Germain-Lavolps (Saint-) — Millevaches — Peyrelevade — Remy (Saint-) — Sestiers (Saint-) — Sornac.

Canton d'Ussel (12 com.; 11,189 h.; 26,163 hect.). — Angel (Saint-) — Chaveroche — Dézéry (Saint-) — Étienne-aux-Clos (Saint-) — Exupéry (Saint-) — Fréjoux (Saint-) — Lignareix — Mestes — Pardoux-le-Vieux (Saint-) — Tourette (La) — Ussel — Valiergues.

X

Agriculture, productions.

Sur les 586,609 hectares que comprend le département de la Corrèze, on compte :

Terres labourables	218,187	hectares.
Prés	79,305	
Vignes	22,200	
Bois	50,145	
Landes.*	120,300	

Le reste du territoire est réparti entre les pâturages et pacages, les étangs, les emplacements de villes, de bourgs, de villages, de fermes, les surfaces prises par les routes, les chemins de fer, les cimetières, etc.

On compte dans le département 5,900 chevaux, 8,092 ânes et 600 mulets. Les chevaux de la Corrèze sont très-estimés, et ce département possède un des grands établissements créés en France pour le perfectionnement de la race chevaline, le *haras national de Pompadour* (51 étalons, 12 juments arabes), établi au XVIIIe siècle, par le duc de Choiseul, à côté de l'ancien château de Pompadour, près duquel a été disposé un hippodrome. Des succursales de ce haras existent à la Rivière, à la Villate, aux Monts, dans la commune de Beyssac et près de Pompadour.

149,025 animaux de l'espèce bovine sont répartis dans l'arrondissement de Brive et dans une partie de celui de Tulle ; les bœufs, de petite taille, s'engraissent facilement et servent à l'approvisionnement de Paris. Les excellents pâturages de la Montagne nourrissent 576,985 *moutons* (576,720 kilogrammes de laine en 1875), remarquables surtout dans les cantons de Meymac, Sornac et Bugeat; les moutons du Vendonnois (canton de Lubersac) sont très-renommés. Les porcs sont au nombre de 159,036 ; 16,020 chèvres donnent une grande quantité de lait servant à la fabrication d'excellents fromages; Saint-Priest-de-Gimel est connu pour ses *tomes de Brach*, en caillé de brebis. Enfin, il existe dans le département environ 14,500 chiens, et plus de 45,500 ruches, produisant une grande quantité de miel

(83,600 kilogrammes en 1875). Les dindes, généralement expédiées sur Paris, sont l'objet d'un important commerce.

Sous le rapport des productions, la Corrèze se divise en deux régions distinctes : la *Montagne* et le pays bas. La première, qui comprend l'arrondissement d'Ussel et la plus grande partie de celui de Tulle, offre une vaste surface de bruyères; le reste est occupé par des champs de seigle, d'avoine, de sarrasin, de chanvre, de lin, et de bons pâturages pour les moutons. On y trouve, surtout aux environs de Neuvic, de nombreux châtaigniers, dont les fruits forment, avec les pommes de terre, la principale nourriture des habitants des campagnes. Le *pays bas*, qui embrasse l'ouest et le sud-ouest du département, produit du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du sarrasin, des fruits de toute espèce, et possède dans les basses vallées de la Dordogne, de la Corrèze et de la Vézère, d'importants *vignobles*, ne produisant toutefois que des vins communs. Il faut en excepter les crus : de Vertougi, grand cru coté par les moines de Cluny, auxquels il appartenait ; de Voutezac (côte du Saillant), d'Allassac, de Donzenac, Beaulieu, Queyssac, qui donnent des vins ordinaires estimés, et ceux de Collonges, Saillac, Yssandon, Varetz, renommés pour leurs vins blancs. Il se fabrique, particulièrement dans les environs de Beaulieu, un vin « de paille » qui est apprécié des connaisseurs.

En 1877, le département a récolté 271,210 hectolitres de froment, 30,000 de méteil, 885,250 de seigle, 18,000 d'orge, 195,750 de sarrasin, 75,000 de maïs et millet, 95,764 d'avoine, 1,000,000 de pommes de terre, 15,000 de légumes secs, 1,000,000 de châtaignes, 315,000 quintaux de betteraves, 7,200 de chanvre, 3,200 de lin et 525,000 hectolitres de vin.

Le département offre peu de prairies artificielles, mais il a de vastes prairies naturelles et de nombreux arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers, cerisiers, pêchers, abricotiers, noyers, cognassiers, de belles châtaigneraies, surtout aux environs de Brive, et plus de 50,000 hectares de *forêts*. Les principales sont : celle de Chamberet, peuplée de sangliers; celles de Frétigne, Salon, Meilhards, Turenne, Chirac, Bonnaigue, Soudeille, Arnac-Pompadour, etc. Les essences dominantes sont le chêne, le hêtre, le bouleau, l'aulne, le tilleul, l'érable, le frêne; le peuplier et le saule bordent les cours d'eau. Enfin, les villes de Tulle et de Brive possèdent des pépinières. La flore du département de la Corrèze est extrêmement variée.

Une *ferme-école* est établie aux Plaines, dans la commune de Neuvic.

XI

Industrie.

Il existe des gisements de *houille*, échelonnés comme des îlots sur un parcours de 15 kilomètres environ (rive droite de la Dordogne) entre Monestier et Ribeyrol (près de Bort). Puis viennent les bassins de Lapleau (près de Meymac), de Saint-Chamant (près d'Argentat), de Cublac et de Chabrignac, et de faibles couches de houille observées sur d'autres points, comme aux environs de Mansac, près de Larche, à Saint-Cyr-la-Roche, à la Sauvezie, près d'Allassac, à la Saulière, vers Lanteuil. Mais il n'y a d'exploitations qu'à Lapleau, Cublac et Saint-Chamant. Les trois mines exploitées, à une profondeur maxima de 126 mètres, occupent 110 à 120 ouvriers, et ont produit, en 1878, 4,438 tonnes de houille.

Des *mines de fer* existent à Estivals, Meilhards, Nespouls, Saint-Cernin-de-Larche, Chartriers-Ferrières, Saint-Robert, Turenne, au Deveix (commune de Bort), etc. Quatre minières exploitées fournissent annuellement 27,000 quintaux de fer aux hauts-fourneaux de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne. — On trouve aussi sur le territoire de l'*antimoine* (à la Chapelle-Saint-Géraud, Ayen, Ségur, Chanac), du *plomb* sulfuré argentifère (Argentat, Ayen, Auriac, Nonards, Chabrignac, importante exploitation ; Caussenille, près de Mercœur ; Monestier-Port-Dieu ; Ribeyrol, près de Bort ; Sadroc), du *cuivre* (Ayen, Turenne, Louignac, Yssandon), du sulfate de *baryte* à Chabrignac), quelques indices d'*étain* (près d'Arnac-Pompadour), et, près de Meymac (où l'on trouve aussi du wolfram), la seule mine de *bismuth* exploitée en France.

La formation géologique de la Corrèze est très-variée. On y rencontre diverses variétés de granits, le gneiss, le micaschiste, un gîte calcaire au milieu du gneiss (à Gioux, près des bords du Chavanon) ; des lambeaux de terrain houiller (comme à Lapleau, près de Meymac), recouverts par le granit porphyroïde ; puis çà et là des roches amphiboliques et serpentineuses (celles-ci surtout aux environs de Beaulieu), enfin quelques coulées volcaniques (phonolithes et laves basaltiques), vers la limite orientale du département. Des lambeaux de schiste ardoisier reposent sur les gneiss traversés de filons de quartz amorphe. A l'une des extrémités du Plateau Central, puis au sud et au sud-ouest, viennent les terrains fossilifères, savoir : les grès houillers, de minces bandes de calcaire carbonifère ou permien,

les grès permiens jaunes et rouges, les grès du trias ou grès bigarrés, et enfin la masse imposante des calcaires jurassiques, depuis le lias inférieur, jusqu'à l'oolithe moyenne, où le minerai de fer se trouve en abondance. Dans certains bancs du lias supérieur, on trouve en quantité des *ostrea Beaumonti* et d'autres coquilles fossiles (Lissac, Couzage, La Roche). Enfin, dans les environs de Turenne et surtout dans la commune de Saint-Cernin-de-Larche, près du confluent de la Couze et de la Doux, on observe d'intéressants dépôts de travertin.

On exploite des *carrières de pierres de taille* dans les environs de Brive, notamment à Gramont, commune de Lissac (grès) ; à la Fage, à la Souleille, au Coutinard (commune de Noailles), à Nazareth, à Turenne (calcaires divers, la plus belle qualité vient du Coutinard), à Saint-Mathurin, Collonges (grès rouge), Eyrein, Sainte-Merd-les-Oussines (granit rose). La carrière de Saint-Martial-de-Gimel, à 13 ou 14 kilomètres de Tulle, fournit de bon granit blanc, et Ussel du granit bleuâtre. D'autres carrières peu importantes sont ouvertes sur divers points du département (Argentat, Beaulieu, etc.).

Les *meules à aiguiser* se tirent de Gramont, Noailhac, Collonges; les *meules à moulins*, celles dont on se sert dans les papeteries, sont extraites dans les environs de Brive (surtout dans les communes de Dampniat et de Sainte-Féréole), au moulin de la Grèze (commune de Saint-Cernin-de-Larche), à Monestier-Port-Dieu. La *pierre à chaux* vient principalement de Nazareth, de la Fage, du curieux gisement calcaire de Gioux et des environs de Beaulieu (chaux hydraulique). L'*ardoise* est exploitée au Saillant (communes de Voutezac et d'Allassac), à Allassac et à Travassac (commune de Donzenac).

Le *kaolin*, ou terre à porcelaine, se rencontre à Sadrot, canton de Donzenac, où il est exploité depuis quelques années ; il en existe quelques lambeaux à l'état d'atterrissement au hameau des Rivières, près du Lonzac, vers Bugeat, Treignac, Égletons et Corrèze. On exploite dans les environs de Turenne des *argiles réfractaires* offrant avec le kaolin une certaine analogie. La *lave* de Rilhac-Xaintrie et de Bassignac-le-Haut est employée dans les constructions ; on l'extrait surtout près du hameau de Visis, non loin du cratère d'où elle est sortie jadis.

Trois localités principalement possèdent des *eaux minérales*, Saint-Exupéry, Marcillac-la-Croizille et les Saulières.

On trouve de la *tourbe* dans toute l'étendue et le pourtour du plateau de Millevaches; mais l'exploitation en est récente, et il est encore impossible de juger de ses résultats.

L'usine la plus importante du département est la **manufacture**

nationale d'armes de Tulle, composée de plusieurs établissements séparés, établis dans divers lieux : à Tulle, au hameau de Souillac (3 kilomètres à l'ouest) et à (3 kilomètres au sud) Laguenne. Elle peut livrer annuellement jusqu'à 70,000 fusils. Souillac est le lieu où s'usinent les canons de fusil ; à Tulle et dans les autres annexes se font les bois et les autres pièces. Le nombre des ouvriers employés dans les diverses maisons de la manufacture varie de 1,500 à 3,000. — Les autres établissements métallurgiques du département sont : les *forges* (avec feu d'affinerie) de Pissac (commune de Beyssenac) ; celles du Chavanon (commune de Monestier-Merlines), comprenant un haut-fourneau, des fonderies et 2 feux d'affinerie ; les forges et aciéries de la Grénerie (commune de Salons); les forges de la Marque et du Coupar (commune de Tulle), etc. Plusieurs de ces forges sont actuellement fermées.

Parmi les *filatures* de laine ou de coton, nous citerons celles d'Argentat, de Meymac et Vigeois. Près de Bort, non loin de la magnifique cascade de la Rue, se trouve une importante usine pour le *moulinage de la soie*, qui forme avec sa chapelle, l'habitation du directeur, etc., un véritable hameau. Les soies brutes viennent de Lyon, où elles retournent filées ; 600 jeunes filles sont employées à cette industrie ; des sœurs, qui tiennent aussi une pharmacie, leur procurent une nourriture saine à un prix modique. — On fabrique dans le département des bas et gilets de laine, des *droguets* et différentes étoffes : la fabrique la plus importante est celle de M. Fronty à Donzenac. Argentat, Bort, Tulle, Treignac, Ussel, Beaulieu, Cueil et Feix, près de Tulle, ont des carderies ; Aubazine, une blanchisserie de toiles.

Les principales *papeteries* sont celles de Laguenne, Malemort (papier de paille), du Prieur (près de Brive), de Laumeuil (près de Larche), de Tulle et d'Uzerche. Argentat, Brive, Beaulieu, Bort, Donzenac, Ussel, Treignac et Uzerche possèdent des *tanneries;* Beaulieu, Bort, Brive, Tulle, Uzerche, Ussel, Meymac, Neuvic, des *teintureries;* plusieurs de ces villes ont aussi des corroieries.

Brive est renommée pour sa *moutarde* violette et pour ses *conserves alimentaires*, qui se fabriquent aussi à Pompadour et à Tulle. Enfin, le département renferme 5 faïenceries (32 ouvriers), des fabriques de *poteries* (à Tulle, Brive, Donzenac, Neuvic), de tuyaux de drainage (à Brive), de bougies (Tulle), de cire (Bort, Brive, Treignac), de *chapeaux* (Bort, Brive, Laguenne, Tulle, Treignac, Argentat), de *chaises* (Brive, Tulle, Ussel, Égletons), d'attelles (Meymac, qui confectionne aussi des chaussures, ainsi que Uzerche et Bort), un atelier de taillanderie (à Brive), des ateliers d'enveloppes de bouteilles en paille

(Laguenne, Uzerche, Argentat), des brasseries (à Tulle, Brive, Chameyrat, Malemort, Bort, Treignac), des huileries (à Saint-Hilaire-le-Peyroux, Meyssac, Saillac, Brive, la Chapelle-aux-Saints), des scieries (à Bort, Vigeois), des fabriques de sabots et galoches (à Brive, Ussel, Bort), des fours à chaux (à Brive, Larche, Sainte-Aulaire, Ayen, Perpezac-le-Noir, Perpezac le-Blanc, Nonards, Tudeils, Végennes, etc.), des tuileries (Tulle, Beaulieu, Bort), une fabrique d'eau de Seltz à Treignac, enfin de nombreux moulins.

XII

Commerce, chemins de fer, routes.

La Corrèze *exporte* : des bestiaux (bœufs gras jeunes, veaux, moutons et porcs), des chevaux et mulets, des vins communs, des bois de construction et merrains, du fer, du bismuth, de la houille, de l'huile de noix, des cuirs, du papier, des truffes, des volailles truffées; des pâtés de foies gras d'oies et de canards, expédiés au loin; des conserves alimentaires, notamment de champignons; de la moutarde violette de Brive; des châtaignes, des fruits, etc.

Il *importe :* des matières premières pour ses filatures, des denrées coloniales, des articles d'épicerie, de librairie, de modes, de nouveautés, d'horlogerie, d'ameublement, de verrerie, des fruits secs du Midi, des liqueurs, des sucres de betteraves, et environ 52,000 quintaux métriques de houille provenant d'Aubin (Aveyron) et de Carmaux (Tarn).

Le département est traversé par 3 chemins de fer, ayant un développement total de 108 kilomètres.

1° Le chemin de fer *de Paris à Toulouse* passe du département de la Haute-Vienne dans celui de la Corrèze à 1 kilomètre en deçà de la station de Saint-Julien. Outre cette station, il dessert celles de Lubersac, Pompadour, Vignols-Saint-Solve, Objat, du Burg, de Varetz, Brive, Turenne, et passe, à 500 mètres au delà de Turenne, dans le département du Lot. Parcours, 64 kilomètres. — Une ligne plus directe sera prochainement ouverte par Limoges, Uzerche, Brive, Souillac, Gourdon, Cahors et Montauban.

2° La ligne *de Brive à Périgueux* passe aux gares de Larche, la Rivière-de-Mansac, puis entre dans la Dordogne à 500 mètres avant la station de Terrasson. Parcours, 18 kilomètres.

3° L'embranchement *de Brive à Tulle* (26 kilomètres) a deux stations intermédiaires, Aubazine et Cornil.

Un autre chemin de fer, allant de Tulle à Clermont-Ferrand, par Ussel, est en construction.

Les voies de communication comptent 6,253 kilomètres :

3 chemins de fer			108
5 routes nationales			372
9 routes départementales			452
1,414 chemins vicinaux	31 de grande communication	1,074	5,201
	43 de moyenne communication	777	
	1,340 de petite communication	3,350	
1 rivière navigable (la Dordogne)			120

XIII

Dictionnaire des communes.

Affieux, 1,072 h., c. de Treignac. ⋙→ Belle pierre mégalithique, avec bassins, sur le Puy-Pontou.

Aix, 1,214 h., c. d'Eygurande. ⋙→ Restes de la voie romaine de Bordeaux à Lyon.

Albignac, 537 h., c. de Beynat.

Albussac, 1,400 h., c. d'Argentat. ⋙→ Cascade de Murel.

Allassac, 4,150 h., c. de Donzenac. ⋙→ Belle tour à mâchicoulis, du XIIIe s.

Alleyrat, 450 h., c. de Meymac.

Altilhac, 1,656 h., c. de Mercœur, dans une position charmante. ⋙→ Dans l'église, cuve baptismale en marbre supportée par des lions (XIIe s.). — Château de la Majorie. — Deux dolmens, près du hameau de la Borderie.

Ambrugeat, 1,021 h., c. de Meymac.

Angel (Saint-), 1,506 h., c. d'Ussel. ⋙→ Église du XIIe s. (monument historique[1]), ancienne dépendance d'un prieuré; trois belles et curieuses nefs, revoûtées au commencement du XVIe s.; transsept et large abside de la fin du XIVe s.; reste des bâtiments du prieuré (XVe s.), convertis en presbytère

Angles (Les), 152 h., c. (Sud) de Tulle. ⋙→ Tombelles.

Argentat, 3,380 h., chef-lieu de c. de l'arrond. de Tulle, sur la Dordogne. ⋙→ Dans la bibliothèque communale, antiquités provenant des fouilles de Longour, où se trouvait une station romaine. — Menhir connu sous le nom de Grave de Roland.

Arnac-Pompadour, 1,356 h., c. de

[1] On appelle *monuments historiques* les édifices reconnus officiellement comme présentant de l'intérêt au point de vue de l'histoire de l'art, et susceptibles, pour cette raison, d'être subventionnés par l'État.

Lubersac. ⋙→ Curieuse église du XIIe siècle (monument historique); trois anciennes statuettes sur la façade; nef unique; transsept; chœur composé de trois absides ayant, réunies, la forme d'un trèfle. — A Pompadour, beau château des XVe et XVIe s., flanqué de tours rondes à mâchicoulis, remanié par madame de Pompadour, à qui il appartint sous Louis XV, et occupé aujourd'hui par un haras important.

Astaillac, 632 h., c. de Beaulieu. ⋙→ Ruines du château d'Estresses, sur les bords de la Dordogne, à l'entrée de la vallée où Raoul de Bourgogne battit les Normands (*V. Histoire*); dans cette vallée, sites charmants. — Dans l'église, boiseries peintes du XVIIe s.

Aubazine, 946 h., c. de Beynat. ⋙→ Belle église (monument historique) du XIIe s., en forme de croix; jolie tour octogonale au centre du transsept; fresque de 1466; précieux vitraux en grisaille, de la même époque que l'église; magnifique tombeau de saint Etienne, fondateur de l'église et de l'abbaye dont elle dépendait; armoire en chêne du XIIe s.; belles stalles du XVIIIe s., en bois sculpté; dans la sacristie, croix en cristal de roche, objets d'émaillerie des XIIe et XIIIe s.— Dans un vallon étroit, ruines de l'abbaye de femmes de Coyroux. — Dans les environs, canal agricole creusé dans le gneiss. — Dolmen dit du Bois-Héritier ou du Bois-Ayretié. — Cromlech près du Puy-de-Pauliac.

Augustin (Saint-), 1,257 h., c. de Corrèze.

Aulaire (Saint-), 1,082 h., c. d'Ayen. ⋙→ Château ruiné avec souterrains.

Auriac, 1,212 h., c. de Saint-Privat. ⋙→ Gorges étroites et pittoresques, profondes de plus de 200 mètres, où la Dordogne reçoit la Luzège. — Restes de l'abbaye de Valette.

Ayen, 1,330 h., chef-lieu de c. de l'arrond. de Brive. ⋙→ Église dont le sanctuaire (XIVe s.) est entouré d'enfeux nombreux et remarquables, et appuyé d'un contrefort creusé en forme de fanal funéraire.

Bar, 985 h., c. de Corrèze. ⋙→ Dans l'église, reliquaires du XIIIe siècle.

Basile-de-la-Roche (Saint-), 526 h., c. de la Roche-Canillac.

Basile-de-Meyssac (Saint-), 474 h., c. de Meyssac.

Bassignac-le-Bas, 599 h., c. de Mercœur.

Bassignac-le-Haut, 813 h., c. de St-Privat. ⋙→ Croix sculptée du XVe s.

Bazaneix, *V.* **Fréjoux (Saint-)**.

Beaulieu, 2,567 h., chef-lieu de c. de l'arrond. de Brive, sur la Dordogne. ⋙→ Vaste église (monument historique) des XIIe et XIIIe s., ayant appartenu à une puissante abbaye de bénédictins; façade gothique flanquée d'une tour quadrangulaire; magnifique portail au midi, l'œuvre artistique la plus remarquable du département. Ce portail était jadis abrité par une voûte dont il ne reste que les supports, entièrement couverts de sculptures malheureusement incomplètes et mutilées. Les reliefs de droite représentent Daniel dans la fosse aux lions, l'Avarice et la Luxure; à gauche sont figurées la Tentation du Christ et sa victoire sur les démons. Les faces antérieures des jambages étaient ornées des statues du Christ et de la Vierge, aujourd'hui à moitié détruites. Un élégant trumeau, découpé en lobes et flanqué de grandes cariatides, divise la porte en deux baies et supporte un épais linteau, surmonté lui-même d'un vaste tympan. Les effigies en demi-relief de saint Pierre et de saint Paul ornent les piédroits latéraux. Des rosaces d'un goût excellent et des monstres savamment sculptés occupent le linteau. Au tympan ont été sculptés d'autres animaux, réels ou fantastiques, et la grande scène du Jugement dernier, présidée par Jésus-Christ et ses douze Apôtres. L'intérieur comprend : trois nefs, avec de petites tribunes; un transsept, dont le centre supporte une tour octogonale, et une abside centrale qu'entoure un bas-côté tournant flanqué de trois chapelles. Quelques chapiteaux présentent des sculptures assez curieuses. L'église de Beaulieu possède une précieuse statue de la Vierge, du XIIe s., en lames d'argent rehaussées de filigranes et d'entailles; dans la sacristie, crosse eucharistique

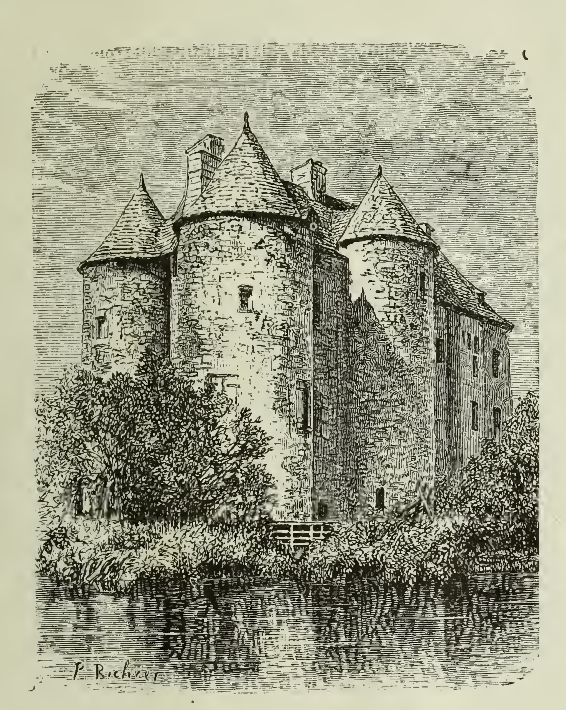
du xviie s. et reliquaires des xiie et xiiie s. — Chapelle du xiie s., autrefois église paroissiale. — Restes des murs de la ville (xive s.). — Maisons des xiiie, xive et xvie s.; en face de l'église, maison (restaurée) ornée de fines sculptures du xve s.; remarquable cheminée.

Beaumont, 498 h., c. de Seilhac.

Bellechassagne, 293 h., c. de Sornac.

Benayes, 874 h., c. de Lubersac.

Beynat, 1,931 h., chef-lieu de c. de l'ar. de Brive. ⋙→ Dolmen dit la Cabane des Fées, près du hameau de Brugeilles.



Château du Bazaneix, près de Saint-Fréjoux-le-Majeur.

Beyssac, 1,126 h., c. de Lubersac. ⋙→ Belle petite église aux armes du pape Innocent VI, qui l'aurait fait bâtir. — Sur la Loyre, chartreuse de Glandier, reconstruite de 1869 à 1879 — Château de Monts, berceau du pape Innocent VI. — Ruines pittoresques du château de la Rivière, où est établie une succursale des haras de Pompadour.

Beyssenac, 837 h., c. de Lubersac.

Billac, 646 h., c. de Beaulieu. ⋙→ Ancien château.

Bonnefond, 852 h., c. de Bugeat.

Bonnet-Avalouze (Saint-), 257 h., c. (Sud) de Tulle.

Bonnet-Elvert (Saint-), 1,003 h., c. d'Argentat.

Bonnet-la-Rivière (Saint-), 1,070

h., c. de Juillac. ⋙→ Curieuse église du XIe s., en forme de rotonde, avec bas-côté circulaire. — Château ruiné.

Bonnet-l'Enfantier (Saint-), 610 h., c. de Vigeois.

Bonnet-le-Pauvre (Saint-), 221 h., c. de Mercœur. ⋙→ Agglomération de petites tombelles sur le Puy-d'Africou et dans ses environs. — Château du Rieu.

Bonnet-près-Bort (Saint-), 488 h., c. de Bort.

Bort, 3,092 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ussel, sur la Dordogne, au pied des *Orgues*, rocher basaltique, d'où l'on jouit d'un des plus beaux panoramas de la France, sur la Dordogne, la Rue et une partie du département du Cantal. ⋙→ Église du XIIe et du XVe s. — Buste de Marmontel, sur la promenade. — Saut de la Saule, une des plus belles cascades de la France, tant pour la beauté du site que pour la masse des eaux, très-considérable même pendant les sécheresses. La Rue, qui forme cette cascade, coule, avant d'y arriver, au fond d'une gorge extrêmement pittoresque, dans un lit semé de rochers polis comme du marbre, sur lesquels elle se brise avec fracas, et dominé sur la rive gauche par des rochers à pic couronnés d'arbres; puis elle fait une première chute de 3 à 4 mètres, divisée par un rocher en deux branches d'inégal volume. Les eaux, se rassemblant alors dans une espèce de cuve où elles tourbillonnent avec rapidité, vont, à 10 mètres de là, se précipiter de 7 à 8 mètres de hauteur, avec un bruit terrible, dans un bassin creusé à une grande profondeur dans le gneiss porphyrique et dominé par un rocher appelé la *Tribune aux Harangues*. Là, les flots s'apaisent, et la Rue s'engouffre avec lenteur dans un profond couloir, large de 4 à 7 mètres, bordé des deux côtés par une muraille de roches absolument à pic, du plus beau poli, et de 8 à 10 mètres de hauteur.

Branceilles, 958 h., c. de Meyssac.

Brignac, 1,132 h., c. d'Ayen.

Brive-la-Gaillarde, 11,920 h., ch.-l. d'arrond., agréablement situé sur la rive gauche de la Corrèze, au milieu d'un paysage charmant, et entouré de beaux boulevards. Malheureusement, l'aspect intérieur de la ville, qui rappelle encore le moyen âge, ne répond pas aux promesses que fait concevoir l'aspect extérieur. ⋙→ Plusieurs monuments anciens de Brive sont toutefois remarquables; le plus important est l'*église Saint-Martin* (mon. hist.), construite sur de vastes proportions à la fin du XIIe s. Elle comprend : trois nefs d'égale hauteur, séparées par de hardis piliers cylindriques, dont quelques-uns ont sensiblement dévié de la verticale; un transsept, remanié extérieurement au XVIIIe s., et trois absides dont les parties supérieures datent aussi du XVIIIe s. Le portail principal offre de jolies sculptures, dont les motifs se répètent sur un ancien bénitier placé près de la porte latérale du nord. Cuve baptismale en pierre; reliquaire du XIIIe s., en cuivre ciselé et doré. Le chœur renferme un élégant lutrin en fer forgé du XIIIe s. — *Église St-Libéral* (XIVe-XVe s.). — Remarquable *petit séminaire*, en partie de la Renaissance. — Belle colonnade devant le *collége*, qui date de 1569. — Curieuses *maisons* des XVe et XVIe s., à tourelles; deux ou trois autres maisons ont conservé en grande partie leurs façades des XIIe et XIIIe s. — Vastes *casernes*. — *Musée* de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. — *Statues*, en bronze, du maréchal Brune et de son beau-frère le docteur Majour, bienfaiteur de la ville. — *Pont* sur la Corrèze, construit par l'abbé Dubois, frère du cardinal de ce nom. — A 1,500 mèt. de la ville, *grottes de Saint-Antoine de Padoue*, pèlerinage desservi par les Franciscains. — Sur le territoire de Brive existent des *grottes* naturelles à silex taillés et des grottes creusées de main d'homme (Siaurat, Lamouroux, etc.).

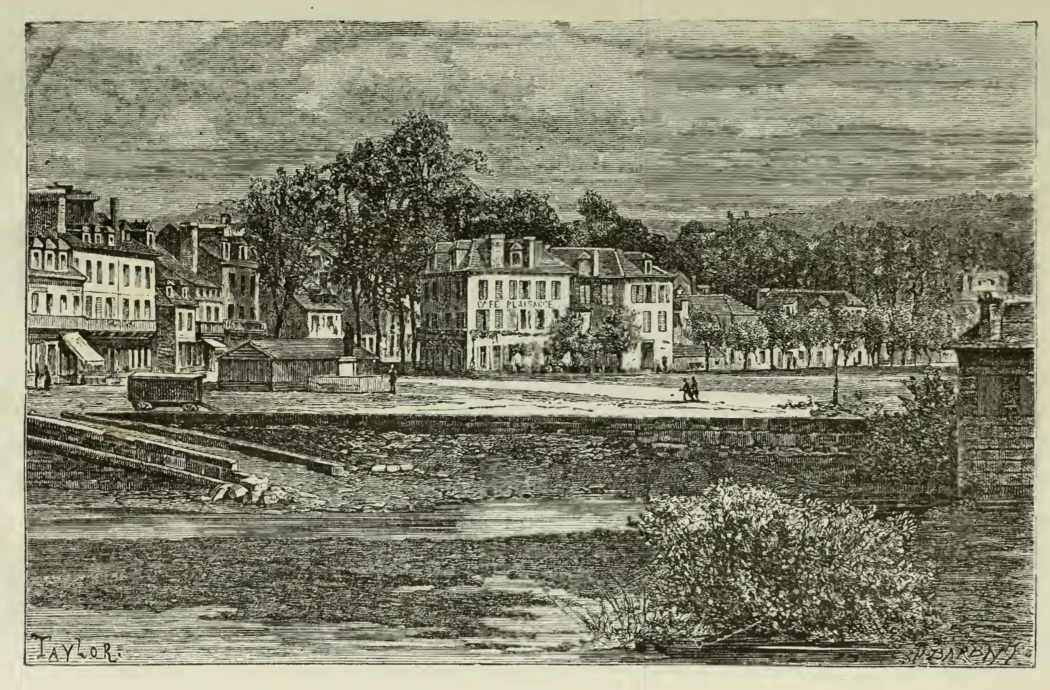
Brivezac, 769 h., c. de Beaulieu.

Bugeat, 1,021 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ussel.

Camps, 601 h., c. de Mercœur.

Celle (La), 533 h., c. de Treignac.

Cernin-de-Larche (Saint-), 550 h., c. de Larche. ⋙→ Église romane. — Pittoresque village de la Roche dans un



Brive.

vallon formant à son extrémité un beau cirque géologique aux escarpements de calcaire; au pied de ces escarpements, jolie source de la Dou. — Tombelles. — Dolmens à la Palein et à la Chassagne.

Chabrignac, 854 h., c. de Juillac.

Chamant (Saint-), 1,585 h., c. d'Argentat. ⟶ Château ruiné. — Belles sculptures sur la porte de l'église.

Chamberet, 2,946 h., c. de Treignac. ⟶ Dans l'église, grande châsse en cuivre émaillé du XIIe s. — Château de Lafarge. — Tumulus du Puy-Levé.

Chamboulive, 2,787 h., c. de Seilhac.

Chameyrat, 1,552 h., c. (Nord) de Tulle.

Champagnac-la-Noaille, 705 h., c. d'Égletons.

Champagnac-la-Prune, 666 h., c. de la Roche-Canillac. ⟶ Profondes et pittoresques gorges du Doustre.

Chanac, 628 h., c. (Sud) de Tulle.

Chanteix, 1,055 h., c. de Seilhac.

Chapelle-aux-Brocs (La), 549 h., c. de Brive. ⟶ Château ruiné du Cairo.

Chapelle-aux-Saints (La), 516 h., c. de Beaulieu.

Chapelle-Saint-Géraud (La), 520 h., c. de Mercœur.

Chapelle-Spinasse (La), 257 h., c. d'Égletons.

Chartrier-Ferrière, 691 h., c. de Larche.

Chastang (Le), 523 h., c. (Sud) de Tulle.

Chasteau, 861 h., c. de Larche. ⟶ Site pittoresque. — Château ruiné de Couzage (XIVe s.), dans la forêt de ce nom. — Rocher de l'Ille-Brive, entouré d'un fossé et surmonté de débris de murs. — Sources de Blagour. — Grottes du Long-Peuch. — Pittoresque vallée d'Entrecor.

Chauffour, 567 h., c. de Meyssac.

Chaumeil, 8'0 h., c. de Corrèze.

Chavanac, 314 h., c. de Sornac.

Chaveroche, 458 h., c. d'Ussel.

Chenailler-Mascheix, 690 h., c. de Beaulieu.

Chirac, 918 h., c. de Neuvic.

Cirgues (Saint-), 801 h., c. de Saint-Privat. ⟶ Ruines du château de Veilhan.

Clément (Saint-), 1,506 h., c. de Seilhac.

Clergoux, 583 h., c. de la Roche-Canillac. ⟶ Château de Sédières (XIVe s.), remanié à la Renaissance.

Collonges, 1,155 h., c. de Meyssac. ⟶ Église : beau clocher roman ; ancien portail sculpté, dont les fragments ont été dispersés sur le mur de façade. — Maisons intéressantes.

Combressol, 1,127 h., c. de Meymac. ⟶ Ruines du monastère de Bonnesaigne.

Concèze, 780 h., c. de Juillac.

Condat, 1,539 h., c. d'Uzerche.

Cornil, 1,405 h., c. (Sud) de Tulle. ⟶ Église romane. — Tour féodale (XVe s.). — Dépôt de mendicité de Rabès.

Corrèze, 1,765 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle, sur la Corrèze. ⟶ Pèlerinage de Notre-Dame du Pont-de-Salut.

Cosnac, 925 h., c. de Brive. ⟶ Château. — Grottes artificielles des Rochers (encore habitées) et de Riaume (dites des Anglais).

Couffy, 452 h., c. d'Eygurande.

Courteix, 550 h., c. d'Eygurande.

Cublac, 1,190 h., c. de Larche.

Curemonte, 1,007 h., c. de Meyssac. ⟶ Château de Plas. — Dans le cimetière, belle croix sculptée.

Cyprien (Saint-), 482 h., c. d'Ayen.

Cyr-la-Roche (Saint-), 752 h., c. de Juillac. ⟶ Église du XVe siècle (mon. hist.).

Dampniat, 952 h., c. de Brive. ⟶ Clocher à mâchicoulis et cloche du XVe s.

Darazac, 658 h., c. de Saint-Privat.

Darnets, 968 h., c. de Meymac. ⟶ Château de Lieuteret, bâti, au XVIIe s., par la veuve du connétable de Montmorency.

Davignac, 1,005 h., c. de Meymac.

Dézéry (Saint-), 214 h., c. d'Ussel.

Donzenac, 3,246 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Brive. ⟶ Clocher remarquable du XIVe s. — Restes de l'enceinte murale.

Égletons, 1,849 h., ch.-l. de c. de

l'arrond. de Tulle. ⟶ Dans l'église, reliquaires émaillés du XIIIe s.

Église-aux-Bois (L'), 374 h., c. de Treignac.

Éloi (Saint-), 345 h., c. de Lubersac.

Espagnac, 876 h., c. de la Roche-Canillac. ⟶ Château du Puy-du-Val.

Espartignac, 626 h., c. d'Uzerche. ⟶ Dolmen de la Maison-du-Loup.

Estivals, 329 h., c. de Brive.

Estivaux, 791 h., c. de Vigeois. ⟶ Dolmen.

Étienne-aux-Clos (Saint-), 915 h. c. d'Ussel.

Étienne-la-Geneste (Saint-), 288 h



Ruines du château de Peyroux, près de Ligiliac.

c. de Neuvic. ⟶ Tombelles.

Exupéry (Saint-), 1,504 h., c. d'Ussel. ⟶ Rochers quartzeux remarquables, sur la montagne des Roches.

Eyburie, 1,330 h., c. d'Uzerche. ⟶ Tombelle. — Château ruiné.

Eygurande, 1,132 hab., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ussel. ⟶ Substructions gallo-romaines au Pont-Charroux.

Eyrein, 775 h., c. de Corrèze.

Fage (La), 578 h., c. de Lapleau.

Favars, 597 h., c. (Nord) de Tulle. ⟶ Église du XIe s.

Féréole (Sainte-), 2,626 h., c. de Donzenac.

Feyt, 373 h., c. d'Eygurande.

Forgès, 918 h., c. d'Argentat.

Fortunade

(Sud) de Tulle. ⋙→ Dolmen de Clair-Fage. — Dans l'église, précieux reliquaires.

Fréjoux (**Saint-**), 654 h., c. d'Ussel. ⋙→ Restes de l'abbaye de Bonnaigue. — Château du Bazaneix (xvie s.).

Garde (**La**), 1,055 h., c. (Sud) de Tulle.

Geniès-ô-Merle (**Saint-**), 559 h., c. de Saint-Privat. ⋙→ Belles ruines des tours de Merle, vaste château-fort bâti au xve s.

Germain-Lavolps (**Saint-**), 557 h., c. de Sornac.

Germain-les-Vergnes (**Saint-**), 1,178 h., c. (Nord) de Tulle.

Gimel, 1,147 h., c. (Sud) de Tulle. ⋙→ Célèbre cascade de Gimel, « qui serait une des plus belles de la France, si le volume de ses eaux répondait à la hauteur des rochers d'où elle se précipite. Ce n'est pas une seule chute, mais bien une suite de cascades, dont la hauteur totale est de 125 mètres. On en compte cinq principales et autant de secondaires. Il est impossible de voir toutes ces chutes d'un seul coup d'œil, et on ne peut en approcher que successivement, à cause des circuits du canal que les eaux se sont creusé entre les montagnes. La chute supérieure, divisée en trois parties par des rochers aigus, a environ 43 mètres de hauteur, et, quand les eaux sont abondantes, une largeur de 5 mètres. Lorsque la rivière est grossie par les pluies, les trois cascades se confondent en une seule, qui offre alors un coup d'œil imposant. Au-dessous de cette première chute, on en trouve une seconde où l'eau suit un plan incliné formé par un rocher d'environ 27 mètres de hauteur. Il y a encore deux autres cascades au-dessous de celle-là. » La première des deux est magnifique. — Beaux rochers. — Ruines d'un château et d'une église. — Dans l'église, précieux reliquaires.

Gleygeolle (**La**), 796 h., c. de Meyssac.

Goulles, 1,103 h., c. de Mercœur. ⋙→ Sur un promontoire dominant une gorge escarpée, belles ruines des tours de Carbonnières.

Grandsaigne, 475 h., c. de Bugeat.

Graulière (**La**), 1,890 h., c. de Seilhac. ⋙→ Château ruiné de Blanchefort, berceau d'un grand-maître de Malte. — Dolmen.

Gros-Chastang, 666 h., c. de la Roche-Canillac.

Gumond, 505 h., c. de la Roche-Canillac.

Hautefage, 959 h., c. de Saint-Privat.

Hilaire-Foissac (**Saint-**), 1,070 h., c. de Lapleau. ⋙→ Tombelle.

Hilaire-les-Courbes (**Saint-**), 997 h., c. de Treignac. ⋙→ Saut de la Virole, une des plus belles cascades de la France, formée par la Vézère. Après deux petites chutes, la rivière tombe d'une plate-forme dans un gouffre de profondeur inconnue. La hauteur de la chute principale est d'environ 15 mètres. Au-dessus comme au-dessous, la Vézère roule avec rapidité ses eaux assombries par les hauts rochers couronnés d'arbres dont elle ronge incessamment la base. — Bel étang.

Hilaire-Luc (**Saint-**), 360 h., c. de Neuvic.

Hilaire-Peyroux (**Saint-**), 1,416 h., c. (Nord) de Tulle.

Hilaire-Taurieux (**Saint-**), 545 h., c. d'Argentat.

Hippolyte (**Saint-**), 556 h., c. d'Égletons.

Jal (**Saint-**), 1,540 h., c. de Seilhac.

Jardin (**Le**), 326 h., c. d'Égletons.

Jugeals, 432 h., c. de Brive. ⋙→ Ancien château. — Pour Nazareth, *V.* Turenne.

Juillac, 2,567 h., chef-lieu de canton de l'arrondissement de Brive. ⋙→ Ruines d'un château. — Ancien écrou de justice.

Julien-aux-Bois (**Saint-**), 1,303 h., c. de Saint-Privat.

Julien-le-Pèlerin (**Saint-**), 482 h., c. de Mercœur.

Julien-Maumont (**Saint-**), 447 h., c. de Meyssac.

Julien-près-Bort (**Saint-**), 1,356 h., c. de Bort.

Julien-Vendonnois (**Saint-**), 694 h., c. de Lubersac.

Ladignac, 549 h., c. (Sud) de Tulle.

»→ Ruines, sur le monticule remarquable appelé le Château-Fort.

Laguenne, 1,057 h., canton (Sud) de Tulle. »→ Église du xiie s., avec curieuses inscriptions et une suspension de cuivre émaillé en forme de colombe.— Maison du xive s., bâtie par le cardinal Sudre, né à Laguenne.

Lanteuil, 1,120 h., c. de Beynat.

Lapleau, 1,024 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle, sur une colline dominant les pittoresques gorges de la Luzège.

Larche, 805 h., chef-lieu de canton de l'arrond. de Brive, au confluent de la Vézère et de la Couze. »→ Inscription du xvie siècle sur la porte du presbytère.



Ruines du château de Ségur.

Lascaux, 510 h., c. de Juillac.

Laval, 617 h., c. de Lapleau.

Lestards, 375 h., c. de Bugeat.

Liginiac, 1,516 h., c. de Neuvic. »→ Belles peintures (vantaux à ferrures) du xiie s., à la porte de l'église, dont le sanctuaire est d'un style roman très-pur. — Château ruiné de Peyroux (xvie s.).

Lignareix, 251 h., c. d'Ussel.

Lignérac, 748 h., c. de Meyssac. »→ Ruines de deux châteaux.

Liourdres, 579 h., c. de Beaulieu.

Lissac, 708 h., c. de Larche. »→ Anciens châteaux de Moriolle (xviie s.) et de Lissac (xive et xvie s.). — Grottes

creusées de main d'homme, au Puy-d'Audan, à la courbe des Fours.

Lonzac (Le), 2,514 h., c. de Treignac.

Lostanges, 533 h., c. de Meyssac. ⋙→ Château ruiné.

Louignac, 630 h., c. d'Ayen.

Lubersac, 3.690 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Brive. ⋙→ Beau château du xve s., rebâti de nos jours — Maison de la Renaissance. — Église romane, aux curieux chapiteaux. — Vieux clocher, sur la place. — Tumulus des Quatre-Moulins.

Malemort, 1,175 h., c. de Brive. ⋙→ Église romane, portail d'un bon style. — Ruines d'un château féodal, détruit, au xve siècle, par les habitants de Brive. — Château ruiné de Breniges.— Grotte à silex du Puy-de-Lacan.

Mansac, 1,106 h., c. de Larche.

Marc-la-Tour, 511 h., c. (Sud) de Tulle.

Marcillac-la-Croizille, 1,724 h., c. de la Roche-Canillac.

Marcillac-la-Croze, 701 h., c. de Meyssac.

Margerides, 750 h., c. de Bort.

Marie-la-Panouze (Sainte-), 282 h., c. de Neuvic. ⋙→ Vieux château d'Anglars, construit sur un rocher qui domine la Dordogne de 250 mètres. — Tombelle.

Martial-de-Gimel (Saint-), 1,107 h., c. (Sud) de Tulle.

Martial-Entraygues (Saint-), 444 h., c. d'Argentat.

Martin-la-Méanne (Saint-), 1,354 h., c. de la Roche-Canillac. ⋙→ Cascade de Crèvesac, tombant de 30 mèt. de haut, près du roc énorme appelé Roc-Morel.

Martin-Sepert (Saint-), 891 h., c. de Lubersac.

Masseret, 862 h., c. d'Uzerche. ⋙→ Beaux sites, vue étendue. — Camp présumé romain. — Motte bien conservée.

Mathurin-Léobazel (Saint-), 245 h., c. de Mercœur.

Maussac, 670 h., c. de Meymac.

Mazière-Basse (La), 1,634 h., c. de Neuvic. ⋙→ Château ruiné de Roussille.

Mazière-Haute (La), 400 h., c. d'Eygurande. ⋙→ Dolmen dit Pierre Péconnière.

Meilhards, 1412 h., c. d'Uzerche.

Ménoire, 225 h., c. d'Argentat. ⋙→ Enceintes antiques de Roc-de-Vic et de Châtellux.

Mercœur, 845 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle.

Merd-de-Lapleau (Saint-), 945 h. c. de Lapleau.

Merd-les-Oussines (Saint-), 840 h., c. de Bugeat. ⋙→ Château ruiné des Oussines. — Restes d'un monument gallo-romain perdu dans une lande et improprement connu sous le nom de château des Cars. Il offre toute l'apparence d'une basilique, probablement chrétienne, accompagnée de sa cuve d'immersion, célèbre dans tout le pays sous le nom de Bac des Cars.

Merlines, 494 h., c. d'Eygurande.

Mestes, 515 h., c. d'Ussel.

Mexant (Saint-), 902 h., c. (Nord) de Tulle.

Meymac, 3,184 h., ch.-l. de canton de l'arrond. d'Ussel, sur la Luzège. ⋙→ Curieuse église romane (monument historique), autrefois dépendance d'une abbaye dont il reste des bâtiments peu anciens. Triple porche intérieur du xie s., avec curieux chapiteaux; large nef sans bas-côtés, transsept et trois absides du xiie s. — Tour ronde à mâchicoulis (xve s.), reste des fortifications du moyen âge.

Meyrignac-l'Église, 277 h., c. de Corrèze.

Meyssac, 2,033 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Brive.

Millevaches, 553 h., c. de Sornac.

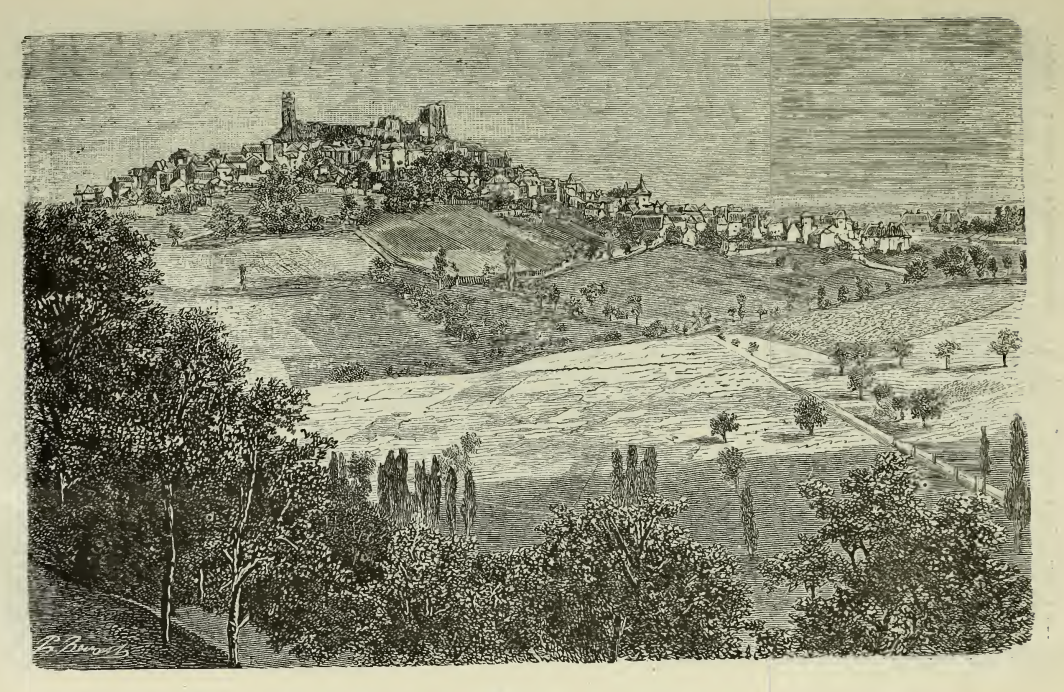
Monceaux, 1,813 h., c. d'Argentat. ⋙→ Enceinte antique sur le Puy du Tour, colline presque enfermée dans un méandre de la Dordogne.

Monestier-Merlines, 727 h., c. d'Eygurande. ⋙→ A la Cellette, vaste asile d'aliénés, installé dans l'enclos d'un ancien monastère.

Monestier-Port-Dieu, 729 h., c. de Bort.

Mongerie (La), 304 h., c. d'Uzerche.

Montgibaud, 533 h., c. de Lubersac.



Turenne.

⋙→ Château de Fursac, flanqué de vieilles tours; beaux jardins. — Ruines de Bret.

Moustier-Ventadour, 922 h., c. d'Egletons. ⋙→ A Ventadour, sur un promontoire escarpé, creusé par les eaux de deux petites rivières, magnifiques ruines d'une des forteresses les plus considérables du Limousin.

Murat, 381 h., c. de Bugeat. ⋙→ Dolmen.

Naves, 2,297 h., c. (Nord) de Tulle. ⋙→ Dans l'église, boiseries remarquables du XVIIIe s. — Ruines d'un monument romain dit les Arènes de Tintignac. — Tumulus de Chaunac. — Motte féodale du Châtelard. — If colossal à la Pérussie.

Neuvic, 3,274 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ussel. ⋙→ Belle église du XIe siècle. — Restes des murs d'enceinte de la ville. — Ruines des châteaux du Chambon (XIIIe s.) et de Pennacorn. — A Saint-Projet, église du XVe s.

Nespouls, 914 h., c. de Brive. ⋙→ Église du XIe s. — Tumulus.

Neuville, 473 h., c. d'Argentat. ⋙→ Ruines d'un château; haute tour crénelée.

Noailhac, 789 h., c. de Meyssac. ⋙→ Église fortifiée. — Puy-de-Laramière (belle vue). — Dolmen ruiné.

Noailles, 567 h., c. de Brive. ⋙→ Du château, très-belle vue. Ce château a été orné de sculptures provenant du château de la Fage, ancienne résidence des comtes de Noailles. — Dans l'église, reliquaires émaillés du XIIIe s. — Dans la forêt de la Fage, gouffre à deux ouvertures verticales. — Perte de la Couze. — Grottes de Monrajoux et de Madelbos, creusées de main d'homme.

Nonards, 1,077 h., c. de Beaulieu. ⋙→ Vaste grotte à stalactites.

Objat, 1,704 h., c. d'Ayen.

Orgnac, 1,061 h., c. de Vigeois. ⋙→ Château ruiné de Comborn, sur un promontoire aride dominant la Vézère.

Orliac-de-Bar, 706 h., c. de Corrèze.

Palazinges, 196 h., c. de Beynat.

Palisse, 1,015 h., c. de Neuvic.

Pandrignes, 512 h., c. (Sud) de Tulle.

Pantaléon-de-Lapleau (**Saint-**), 254 h., c. de Lapleau. ⋙→ Site très-pittoresque. — Ruines féodales.

Pantaléon-de-Larche (**Saint-**), 1,290 h., c. de Larche.

Pardoux-Corbier (**Saint-**), 1,020 h., c. de Lubersac. ⋙→ Tombelle.

Pardoux-la-Croizille (**Saint-**), 596 h., c. de la Roche-Canillac.

Pardoux-le-Neuf (**Saint-**), 252 h., c. d'Eygurande.

Pardoux-l'Ortigier (**Saint-**), 674 h., c. de Donzenac. ⋙→ Souterrain-refuge.

Pardoux-le-Vieux (**Saint-**), 375 h., c. d'Ussel. ⋙→ Ruines du château de Confolens, dans la forêt de ce nom.

Paul (**Saint-**), 635 h., c. de la Roche-Canillac.

Péret, 505 h., c. de Meymac.

Pérols, 985 h., c. de Bugeat.

Perpezac-le-Blanc, 991 h., c. d'Ayen.

Perpezac-le-Noir, 1,416 h., c. de Vigeois.

Peyrelevade, 2,029 h., c. de Sornac. ⋙→ Pierres mégalithiques, creusées en forme de bassins.

Peyrissac, 514 h., c. de Treignac. ⋙→ Château ruiné.

Peyroux, *V.* Liginiac.

Pierrefitte, 443 h., c. de Seilhac.

Pompadour (*V.* Arnac-Pompadour).

Port-Dieu (**Le**), 527 h., c. de Bort. ⋙→ Restes d'un important prieuré

Pradines, 604 h., c. de Bugeat.

Priest-de-Gimel (**Saint-**), 317 h., c. (Sud) de Tulle. ⋙→ Beaux étangs.

Privat (**Saint-**), 1,121 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle.

Puy-d'Arnac, 1,050 h., c. de Beaulieu.

Queyssac, 705 h., c. de Beaulieu. ⋙→ Château en partie ruiné.

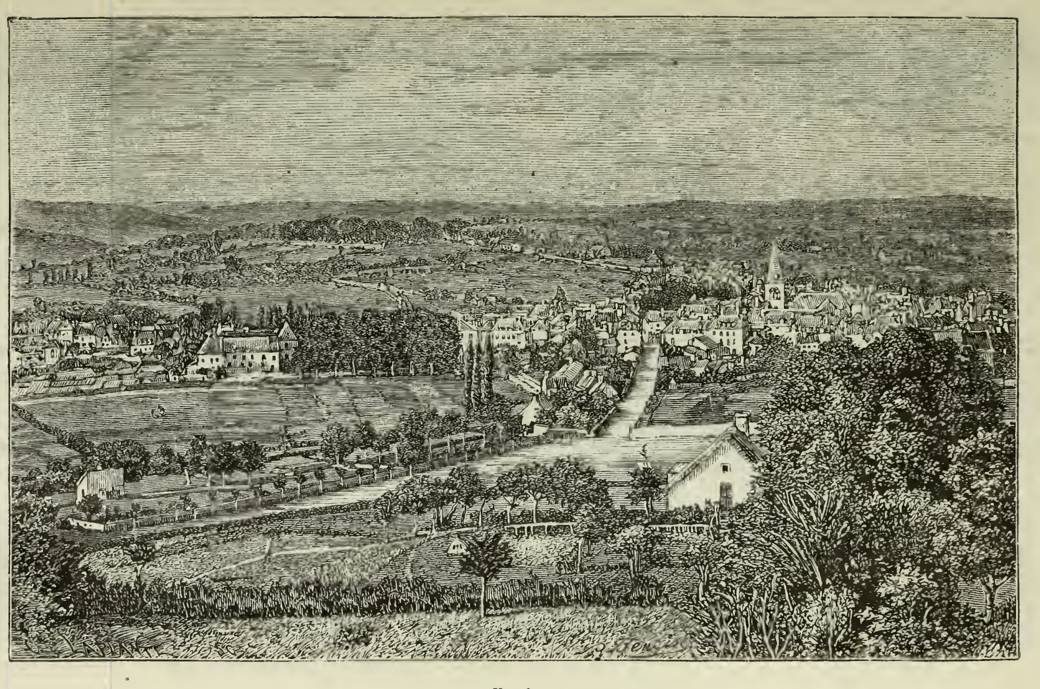
Remi (**Saint-**), 702 h., c. de Sornac. ⋙→ Ruines de la forteresse de Mirambel. — Camp présumé romain.

Reygade, 354 h., c. de Mercœur.

Rilhac-Treignac, 424 h., c. de Treignac. ⋙→ Camp présumé gaulois. — Ruines d'un château.

Rilhac-Xaintrie, 1,112 h., c. de Saint-Privat.

Robert (**Saint-**), 602 h., c. d'Ayen.



Ussel.

⇝ Grotte profonde. — Église (mon. hist.) du XIIe s.

Roche-Canillac (La), 505 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle. ⇝ Rochers remarquables. — Ruines du château de Canillac.

Roche-le-Peyroux, 577 h., c. de Neuvic. ⇝ Admirables gorges. — Pont hardi sur la Diège. — Restes de la chapelle de Valbenette, au bord de la Diège.

Roche-près-Feyt (La), 579 h., c. d'Eygurande. ⇝ Tombelle.

Rosiers-d'Égletons, 1,218 h., c. d'Égletons. ⇝ Ruines du château de Maumont, berceau des papes Clément VI et Grégoire XI. — Beaux étangs.

Rosiers-de-Juillac, 509 h., c. de uillac.

Sadroc, 1,079 h., c. de Donzenac.

Sailhac, 431 h., c. de Meyssac. ⇝ Église romane; petit porche sculpté.

Salons, 1,825 h., c. d'Uzerche. ⇝ Ruines d'une haute tour penchée. — Motte féodale. — Château du Pin.

Salvadour (Saint-), 1,092 h., c. de Seilhac.

Sarran, 810 h., c. de Corrèze.

Sarroux, 1,023 h., c. de Bort. ⇝ Cascade du Lys.

Segonzac, 761 h., c. d'Ayen.

Ségur, 977 h., c. de Lubersac. ⇝ Chapelle du XIIe siècle (mon. hist.). — Ruines d'un château. — Maisons anciennes.

Seilhac, 1,831 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle. ⇝ Château. — Menhir du Puy-des-Ferrières. — Étang de Pissevache.

Serandon, 1,455 h., c. de Neuvic. ⇝ Camp gaulois ou romain sur le plateau des Ages.

Sérilhac, 1,745 h., c. de Beynat.

Sérvières, 1,140 h., ch.-l. de c. avant 1865, aujourd'hui dans le canton de Saint-Privat. ⇝ Petit séminaire, occupant un ancien château des Turenne. — Chapelle de la Vierge (1865), dans un site pittoresque, près d'une cascade. — Ancienne église prieurale de Glénic. — Ruines de l'enceinte qui entourait le bourg.

Setier (Saint-), 1,457 h., c. de Sornac.

Sexcles, 945 h., c. de Mercœur. ⇝ Cascades.

Sioniac, 634 h., c. de Beaulieu.

Solve (Saint-), 877 h., c. de Juillac. ⇝ Tunnel creusé pour le chemin de fer de Paris à Toulouse.

Sornac, 1,953 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ussel. ⇝ Église du XIIe s.; belles voûtes. — Ruines du château de Rochefort, sur un rocher inaccessible, au pied duquel coule un bras de la Diège; une aile a été reconstruite au XVIIe s.; la chapelle, du XIe s., contient de nombreuses pierres tumulaires des XIVe et XVe s.

Sornin-Lavolps (Saint-), 679 h., c. de Lubersac.

Soudaine-la-Vinadière, 818 h., c. de Treignac. ⇝ Tombelles, au Puy-de-Doignon.

Soudeilles, 747 h., c. de Meymac. ⇝ Belle église; tombeau du XIVe s., orné de sculptures remarquables; dans le trésor, buste en vermeil de saint Martin, dont la mître est ornée d'émaux d'un travail précieux.

Soursac, 2,390 h., c. de Lapleau. ⇝ Pittoresques gorges de la Luzège et de la Dordogne. — Le Collet, point de dépression très-remarquable à l'entrée de la forêt de Frétigne.

Sulpice-les-Bois (Saint-), 615 h., c. de Meymac.

Sylvain (Saint-), 522 h., c. d'Argentat.

Tarnac, 1,973 h., c. de Bugeat.

Thalamy, 344 h., c. de Bort.

Tourette (La), 215 h., c. d'Ussel.

Toy-Viam, 308 h., c. de Bugeat.

Treignac, 2,897 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle, dans un beau site, sur la Vézère, qui coule dans une profonde vallée. ⇝ Château ruiné. — Pont du XVe s. — Église du XVe s. — Restes de l'enceinte murale.

Troche, 1,170 h., c. de Vigeois.

Tronche (La), 706 h., c. de Lapleau.

Tudeils, 772 h., c. de Beaulieu.

Tulle, 15,342 h., ch.-l. du départ., ville pittoresquement située dans une vallée profonde, étroite et pittoresque, au confluent de la Corrèze et de la Solane. ⇝ Importante *manufacture d'armes à feu. — Église Saint-Martin*

TAYLOR

BERTRAND SC

Ruines du château de Ventadour.

(mon. hist.), primitivement abbatiale, érigée en cathédrale en 1317. Elle se compose d'un porche et de six travées de nef; le chœur fut détruit en 1793, et n'a pas été rebâti. Le porche, ouvert de trois côtés par des arcades en ogive, est surmonté d'un beau clocher du XIVe s., orné de quelques statues et couronné par une magnifique flèche en pierre. Ce clocher, haut de 71 mètres, est le monument le plus élevé du département de la Corrèze. La porte, du XIIe s., comme tout le reste de l'église (le mur terminal excepté), est accompagnée d'ornements assez curieux. La nef principale et les nefs latérales ont chacune leurs fenêtres; les grandes voûtes sont de la fin du XIIe s. Les vitraux sont modernes. Au S. de la cathédrale sont les belles ruines d'un cloître du XIIe s., en voie de restauration, et quelques débris des bâtiments de l'ancienne abbaye (salle capitulaire de la fin du XIIe s.; joli clocheton de la même époque; traces de peintures murales, la plupart du XVIIe s.). — Au N. de l'église, *maison* remarquable du style Louis XII dite *maison de l'Abbé.* — Dans plusieurs *maisons*, détails intéressants des XIIe, XIIIe et XIVe s. — Belle *préfecture* moderne, style Louis XIII. — Ancien *collége* des Jésuites (1620), dont l'église sert de halle. — *Théâtre* (1828).

Turenne, 1,703 h., ville du c. de Meyssac, située en amphithéâtre sur un roc dominant la Tourmente. ⋙—→ Magnifiques ruines du château des vicomtes de Turenne (monument historique). Assises sur une enceinte rocheuse qu'on dirait taillée de main d'homme et qui forme une sorte de soubassement, elles sont dominées par deux belles tours : l'une (XIVe s.), appelée la tour du Trésor, est un vaste donjon rectangulaire à contre-forts; l'autre (XIIIe s.), remarquable par sa hauteur, son élégance et son étonnante conservation, est cylindrique et porte, on ne sait pourquoi, le nom de tour de César. — La plupart des rues de la ville ont conservé, plus ou moins intactes, leurs maisons gothiques avec fenêtres à meneaux, dont quelques-unes remontent au XIIIe s. — Au village de Nazareth, maisons des XIVe et XVe s., et chapelle d'une ancienne commanderie de Templiers. — *Grottes* artificielles, près de Gernes, dites *de Veyssel*, et à la Maurel.

Ussac, 1,856 h., c. de Brive. ⋙—→ Ruines du château de Lentillac, au-dessous desquelles s'étend un souterrain creusé dans le roc.

Ussel, 4,231 h., ch.-l. d'arrond., sur une colline, entre la Sarsonne et la Diège, dans une sorte de presqu'île, situation qui a porté quelques savants à voir dans cette ville l'antique *Uxellodunum.* ⋙—→ *Église* (monument historique) des XIIe et XVe s., à trois nefs; façade et clocher modernes. — Sur une place, *aigle romaine* en granit, remontant au IIe ou au IIIe s. — *Maisons* anciennes. — *Chapelle de Notre-Dame de la Chabanne*, but de pèlerinage.

Uzerche, 2,982 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Tulle, dans une situation des plus pittoresques, sur un promontoire dont la Vézère fait presque le tour. ⋙—→ Église (mon. historique) des XIe et XIIe s.; trois nefs, transsept, chœur avec déambulatoire et cinq chapelles rayonnantes; façade flanquée d'une tour de défense; sur la deuxième travée de la nef, magnifique clocher roman, carré à sa base, octogonal au sommet, orné de pignons sur chaque face. Sous le chœur et les cinq chapelles s'étend une crypte très-remarquable. — Curieuses inscriptions des XIe et XIIe s. — Maisons du XIIe au XVIe s. — Ruines du château de Fargeas. — Dans les bois, monuments mégalithiques de la Table du Loup. — Sites pittoresques.

Valiergues, 375 h., c. d'Ussel.

Varetz, 1,395 h., c. de Brive. ⋙—→ Château de Castel-Novel, sur la Vézère, ayant appartenu à la famille d'Aubusson (vue magnifique). — Restes d'une commanderie de Templiers.

Vars, 599 h., c. d'Ayen.

Vegennes, 689 h., c. de Beaulieu.

Veix, 482 h., c. de Treignac.

Venarsal, 337 h., c. de Donzenac.

Ventadour, *V.* Moustier-Ventadour.

Veyrières, 290 h., c. de Bort.

Viam, 872 h., c. de Bugeat.

Viance (Saint-), 1,350 h., c. de Donzenac. »→ Église du XIe s.; châsses émaillées très-remarquables des XIIe et XIIIe s.

Victour (Saint-), 615 h., c. de Bort.

Vigeois, 2,543 h., ch.-l. de c. de arrond. de Brive. »→ Église romane, reste d'une abbaye, illustrée au XIIe s. par l'importante chronique à laquelle elle a donné son nom; belles sculptures sur le portail et dans l'église.

Vignols, 1,215 h., c. de Juillac. »→ Beaux viaducs du chemin de fer de Paris à Toulouse.

Vitrac, 623 h., c. de Corrèze.

Voutezac, 2,701 h., c. de Juillac. »→ Le hameau du Saillant occupe un des sites les plus pittoresques du Limousin, au bord de la Vézère, qui coule en écumant sur des rocs granitiques formant de jolies îles, près d'un vieux manoir où séjourna Mirabeau. — Saut du Saumon.

Ybard (Saint-), 1,358 h., c. d'Uzerche. »→ Tombelle.

Yrieix-le-Déjalat (Saint-), 1,234 h., c. d'Égletons.

Yssandon, 1,138 h., c. d'Ayen. »→ Vue admirable. — Ruines d'une forteresse; restes gallo-romains et mérovingiens du Puy du Chalard.

Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

CORRÈZE

Les chiffres indiquent la hauteur en mètres au-dessus du niveau de la mer

HAUTE-VIENNE
CREUSE
PUY-DE-DÔME
CANTAL
LOT
DORDOGNE

Eymoutiers
Pierre Buffière
Nexon
St. Germain -les Belles
St. Yrieix
Jumillac -le Grand
Lanouaille
Hautefort
Terrasson
Montignac
Martel
La Courtine
Herment
Eygurande
Bourg-Lastic
Plateau de Millevache
Sornac
Bugeat
Meymac
Ussel
Treignac
Uzerche
Lubersac
Vigeois
Seilhac
Corrèze
Égletons
Neuvic
Bort
Champs
Saignes
Mauriac
Pléaux
Salers
Laplau
Tulle
Donzenac
Juillac
Ayen
Brive
Larche
Beynat
Meyssac
La Roche-Canillac
St. Privat
Argentat
Mercœur
Beaulieu
La Roquebrou
Vayrac

SIGNES CONVENTIONNELS

CHEF-LIEU DE DÉPT.		Chemin Vicinal	
CHEF-LIEU D'ARROND.T		Chemin de fer exploité	
Chef-lieu de Canton		id. projeté	
Commune		Canal	
Ville fortifiée		Limite de Départem.t	
Route Nationale		id. d'Arrondiss.t	
Route Départementale		id. de Canton	

Echelle métrique de $\frac{1}{817000}$
Kilomètres
5 0 5 10 15

Gravé par Erhard 12 r. Duguay-Trouin
Dessiné par Alp. Mouraux.
Hachette et C.ie à Paris





LIBRAIRIE HACHETTE ET [illegible]

A PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 7[illegible]

NOUVELLE COLLECTION DES GÉOGRAPHIES DÉ[illegible]

PAR AD. JOANNE

FORMAT IN-12 CARTONN[illegible]

Prix de chaque volume. . . . . [illegible]

(*Janvier* 1880)

60 départements sont en vente

EN VENTE

Ain.	11 gravures,	1 carte.
Aisne.	20 —	1 —
Allier.	27 —	1 —
Alpes-Maritimes.	15 —	1 —
Ardèche	12 —	1 —
Aube.	14 —	1 —
Aude.	9 —	1 —
Basses-Alpes. .	11 —	1 —
Bouch.-du-Rhône	24 —	1 —
Cantal.	14 —	1 —
Charente.. . . .	15 —	1 —
Charente-Infér..	14 —	1 —
Corrèze.	11 —	1 —
Côte-d'Or. . . .	21 —	1 —
Côtes-du-Nord .	10 —	1 —
Deux-Sèvres.. .	14 —	1 —
Dordogne. . . .	14 —	1 —
Doubs	13 —	1 —
Drôme	13 —	1 —
Finistère	16 —	1 —
Gard.	12 —	1 —
Gironde.	15 —	1 —
Haute-Garonne .	12 —	1 —
Haute-Saône.. .	12 —	1 —
Haute-Savoie. .	19 —	1 —
Haute-Vienne. .	11 —	12 —
Hautes-Alpes. .	18 —	1 —
Ille-et-Vilaine. .	14 —	1 —
Indre	22 —	1 —
Indre-et-Loire. .	10 —	1 —
Isère.	[illegible]	[illegible]
Jura	[illegible]	[illegible]
Landes. . . .	[illegible]	[illegible]
Loir-et-Cher. .	[illegible]	[illegible]
Loire.	[illegible]	[illegible]
Loire-Inférieure	[illegible]	[illegible]
Loiret.	[illegible]	[illegible]
Lot.	8 —	1 —
Maine-et-Loire..	22 —	1 —
Meurthe..	31 —	1 —
Morbihan	13 —	1 —
Nièvre.	9 —	1 —
Nord..	20 —	1 —
Oise..	10 —	1 —
Pas-de-Calais. .	9 —	1 —
Puy-de-Dôme.. .	16 —	1 —
Pyrén.-Orient. .	15 —	1 —
Rhône..	19 —	1 —
Saône-et-Loire. .	23 —	1 —
Savoie	14 —	1 —
Seine-et-Marne .	13 —	1 —
Seine-et-Oise.. .	17 —	1 —
Seine-Inférieure.	15 —	1 —
Somme..	12 —	1 —
Tarn	11 —	1 —
Var..	12 —	1 —
Vaucluse	16 —	1 —
Vendée.	14 —	1 —
Vienne.	15 —	1 —
Vosges	17 —	1 —

EN PRÉPARATION

Ariége — Aveyron — Basses-Pyrénées — Calvados — Cher — Gers
Haute-Marne — Hautes-Pyrénées — Hérault
Lozère — Manche — Marne — Sarthe — Yonne

ATLAS DE LA FRANCE

CONTENANT 95 CARTES

(1 carte générale de la France, 89 cartes départementales, 1 carte de l'Algérie et 4 cartes des Colonies)

TIRÉES EN 4 COULEURS ET 94 NOTICES GÉOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES

· 1 beau volume in-folio, cartonné : 40 fr.

Chaque carte se vend séparément. . . . . 50 c.

TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.